

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2159 - LUNDI 10 NOVEMBRE 2014

Débat sur la Constitution

Le PCT va créer une commission de réflexion

Le suspense aura duré deux jours, mais rien de bien concret, pour le moment, sur la position officielle de la principale formation de la majorité présidentielle, le Parti congolais du travail. La réunion du bureau politique du PCT commencée la veille, qui s'est clôturée dimanche soir, au palais des congrès de Brazzaville, a néanmoins rappelé l'importance du débat en cours dans le pays sur le changement de la constitution du 20 janvier. « Le débat sur la constitution n'est pas un sujet tabou et ne saurait être éludé », souligne la déclaration publiée à cet effet, qui insiste sur le fait que « le dialogue initié et érigé en un outil privilégié de gouvernance par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, est une condition sine qua non de paix, de cohésion et de concorde nationale ». Le bureau politique du PCT a donc décidé de mettre en place « une commission chargée de poursuivre la réflexion à soumettre au Comité central ». [Page 3](#)



Pierre Ngolo

Bienvenu Okiemy revient sur les incidents au domicile de Clément Mierassa



Au cours d'un point de presse qu'il a animé, le 7 novembre à Brazzaville, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement a estimé que la réunion organisée le 4 novembre au domicile de Clément Mierassa, président du PSDC (Parti social démocrate congolais) était illégale.

Bienvenu Okiemy a aussi déclaré que les incidents enregistrés sur les lieux faisaient suite aux incompréhensions entre les partisans de Clément Mierassa et n'avaient nullement été provoqués par la police venue, au contraire, sécuriser le périmètre du domicile du leader du PSDC. Au lendemain de ces incidents, Clément Mierassa avait évoqué des arrestations parmi ses sympathisants et accusé la police de violences. [Page 2](#)

MÉMORIAL SAVORGNAN DE BRAZZA

Batoura Kane Niang sur les traces du sergent Malamine

En poste au Congo où elle représente son pays, le Sénégal, en qualité d'Ambassadrice, Batoura Kane Niang, a visité vendredi le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, ce lieu de mémoire où elle s'est informée du rôle joué par le sergent sénégalais, Malamine Kamara, dans l'histoire de la fondation de la ville de Brazzaville. « Je suis venue au mémorial pour rendre hommage au sergent Malamine Kamara, parce qu'il était tout simplement un fidèle ami et compagnon de Pierre Savorgnan de Brazza », a déclaré la diplomate sénégalaise, annonçant par ailleurs le renforcement de la coopération culturelle entre son pays et le Congo. [Page 16](#)



TÉLÉPHONIE MOBILE

VMK lance le Smartphone « Elikia L »

La société VMK (Vumbuka), spécialisée dans la conception des téléphones portables, vient de lancer sur le marché le Smartphone « Elikia L », quatrième produit de cette marque congolaise.

Plus grand, plus résistant et puissant avec plus d'autonomie et de fonctions, le Smartphone « Elikia L » est doté d'un écran



de 4 pouces, d'une résolution de 480X480 pixels et fonctionne avec la version «Kitkat» du système d'exploitation Android de Google qui permet à l'utilisateur de bénéficier de nombreuses applications. En vue de mettre un terme à la production asiatique, le directeur général de la société VMK, Véronique Mankou, qui estime à plus de 100 millions FCFA le coût de production « d'Elikia L », a annoncé l'ouverture à Brazzaville de son usine d'assemblage de téléphones courant le premier semestre 2015. [Page 4](#)

Page 4

CAN 2015

Le Maroc maintient sa demande de report

Pays organisateur, l'année prochaine, de la plus prestigieuse compétition du football continental, la Coupe d'Afrique des nations, le Maroc a réitéré, le 8 novembre, auprès de la Confédération africaine de football (CAF), sa demande de reporter le rendez-vous pour cause de propagation du virus Ebola. Le report de six mois à un an sollicité par le Maroc est jugé inadmissible par la CAF qui réunira son bureau exécutif ce lundi au Caire, en Egypte, pour décider ce qu'il convient. D'après les observateurs, l'instance panafricaine de football pourrait demander à un pays tiers d'organiser l'événement aux dates prévues (du 17 janvier au 18 février). Il semble que dans cette seconde hypothèse, le Maroc serait soumis à de lourdes amendes.

ÉDITORIAL

Savoir raison garder

Page 2

ÉDITORIAL

Savoir raison garder

Ne nous laissons pas égarer par les événements qui se déroulent ici ou là en Afrique, donnant à penser que notre continent s'enfoncé dans le désordre politique alors même qu'il se trouve en pleine émergence. Concentrons-nous plutôt sur les problèmes que le Congo, comme tous les pays qui l'entourent, doit résoudre rapidement : la formation et l'éducation des nouvelles générations, l'amélioration des conditions médicales et sanitaires, la construction des grandes infrastructures de communication dont dépend l'aménagement du territoire, la sécurité individuelle et collective, la protection de l'environnement, la modernisation des institutions et, donc, de la gouvernance.

Le débat public qui s'engage, chez nous comme ailleurs, autour d'une révision ou d'un changement de la Constitution est utile, sinon même nécessaire, étant donné l'évolution rapide de la société congolaise ; mais il ne doit pas avoir comme conséquence d'interrompre la marche en avant du Congo. Quelles que soient donc les décisions que prendront dans les mois à venir les autorités de la République, celles-ci ne sauraient s'accompagner d'un blocage du long et patient processus qui nous a permis de redevenir ce que nous sommes aujourd'hui, c'est-à-dire une nation unie et bien vivante.

À ceux qui seraient tentés de profiter des événements extérieurs pour bloquer la nécessaire évolution de la gouvernance publique, nous ne saurions trop conseiller de relire avec attention l'histoire des vingt dernières années qui vit se dérouler tant de drames humains provoqués par l'incapacité de la classe politique à prévoir les conséquences inévitables de ses errements. Et s'il est un conseil que cette même classe politique devrait suivre aujourd'hui, c'est bien de « savoir raison garder » comme le suggère l'adage populaire ; autrement dit de ne pas se lancer à corps perdu dans des polémiques stériles qui seraient inévitablement perçues par le peuple comme un dangereux immobilisme.

Il revient au pouvoir de dire comment il envisage l'avenir et aux citoyens d'approuver ou de désapprouver ses propositions. Les politiques, quant à eux, ne doivent pas oublier les dérives provoquées, dans un passé qui n'est pas si lointain, par leur fâcheuse tendance à dresser la nation congolaise contre elle-même.

Les Dépêches de Brazzaville

AFFAIRE CLÉMENT MIERASSA

«La responsabilité des incidents revient aux auteurs de la réunion», selon Bienvenu Okiemy

Le ministre de la Communication et des relations avec le Parlement, Bienvenu Okiemy, a animé une conférence de presse le 07 novembre à Brazzaville. Il a exposé sur les malheureux événements qui se sont produits au domicile du président du Parti social-démocrate congolais (P.S.D.C), Clément Mierassa. Le ministre a parlé d'une altercation entre les membres d'une organisation politique dite « mouvement citoyen pour le respect de l'ordre constitutionnel ».



Bienvenu Okiemy

« Cette altercation a conduit à un trouble à l'ordre public, nécessitant l'intervention de la police pour restaurer l'ordre et la sécurité dans ce quartier », a déclaré le ministre. Revenant sur les faits, Bienvenu Okiemy a d'abord rappelé à la presse que notification avait été préalablement faite au président du P.S.D.C en appelant les étudiants et toute la population congolaise à cette réunion, celle-ci perdait son caractère privé pour devenir une réunion publique et donc devant obéir aux dispositions de la loi.

De même, l'exiguïté des lieux où se tenait la réunion ne présentait pas de garanties suffisantes pour prétendre contenir le nombre de personnes invitées. En plus, a souligné le ministre Bienvenu Okiemy, le président du P.S.D.C s'est vu notifier par les différentes autorités d'autres restrictions de la loi en matière de réunions publiques. Aucune autorité compétente n'avait reçu de déclaration

sur la tenue de cette réunion. En dépit de tous ces avertissements, a renchéri le ministre, Clément Mierassa a balayé d'un revers de la main les prescriptions des autorités compétentes et a dit ne pas reconnaître leurs prérogatives, préférant au passage des menaces.

« Ayant été informé de la tenue de cette réunion, et suite aux tracts à visée séditieuse qui avaient été diffusés appelant à des manifestations de rue, il ressortait que cette réunion comportait des risques réels de trouble à l'ordre public », a fait savoir le ministre. En vue d'assumer les missions régaliennes de l'État dévolues à la police nationale en matière de maintien de l'ordre et de la sécurité, les services de police ont pris des dispositions préventives en déployant un cordon de sécurité autour du lieu de la réunion.

« C'est au moment où la réunion qui a commencé dans la sérénité avec la participation d'environ trente personnes sous la protection des forces de l'ordre devait connaître son épilogue,

qu'une bande de jeunes gens arborant les mêmes tee-shirts que ceux distribués aux partisans de Clément Mierassa a fait irruption dans le domicile forçant tous ceux qui y étaient à relever ; comme eux, les inscriptions portées sur leurs tee-shirts et à se rendre dans la rue. Dans cette confusion générale, et face à l'opposition de certains des membres de cette organisation à se rendre dans la rue, une bagarre s'est déclenchée dans l'enceinte de la propriété du président du P.S.D.C où ne se trouvait aucun policier », a affirmé Bienvenu Okiemy. Pour le ministre, la police est arrivée sur les lieux pour intervenir et rétablir l'ordre, interpellant au passage trente-deux personnes qui ont ensuite été conduites au commissariat pour examen de situation. Dans son intervention, le ministre Bienvenu Okiemy a condamné la procédure adoptée par les responsables de cette formation politique du fait qu'elle n'a pas obéi aux règles et lois de la République. « La réunion du 04 novembre, comme les éléments évoqués supra le démontrent, affichait clairement son caractère de réunion politique publique qui ne s'est pas conformée aux prescriptions de la loi ; ce n'était pas une réunion privée », a-t-il indiqué expliquant que cette situation relève d'une tentative d'instrumentalisation de l'actualité internationale à des fins politiciennes visant à semer le trouble à l'ordre public. « La démocratie que nous avons tous bâtie et continuons de bâtir, par les efforts de chacun, ne peut se laisser sombrer dans les méandres, où certains sont tentés de l'y conduire sans un sursaut des citoyens qui n'aspirent qu'à un mieux vivre ensemble et au bien-être pour eux-mêmes et pour leurs familles », a conclu Bienvenu Okiemy.

Jean-Jacques Koumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Le PCT va créer une commission de réflexion

Le suspense aura duré deux jours, mais rien de bien concret, pour le moment, sur la position officielle de la principale formation de la majorité présidentielle, le Parti congolais du travail. La réunion du bureau politique du PCT commencée la veille, qui s'est clôturée dimanche soir, au palais des congrès de Brazzaville, a néanmoins rappelé l'importance du débat en cours dans le pays sur le changement de la constitution du 20 janvier. « Le débat sur la constitution n'est pas un sujet tabou et ne saurait être éludé », souligne la déclaration publiée à cet effet, qui insiste sur le fait que « le dialogue initié et érigé en un outil privilégié de gouvernance par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, est une condition sine qua non de paix, de cohésion et de concorde nationale ». Le bureau politique du PCT a donc décidé de mettre en place « une commission chargée de poursuivre la réflexion à soumettre au Comité central ».

«Réuni en séance extraordinaire les samedi 8 et dimanche 9 novembre au Palais des congrès à Brazzaville, le Bureau politique du comité central du Parti congolais du travail s'est penché sur la question relative à la Constitution du 20 janvier 2002 qui suscite depuis d'un an un débat intense au sein de la société congolaise.

Après échanges, le Bureau politique a relevé ce qui suit :

1) Le débat sur la Constitution n'est pas un sujet tabou et ne saurait être éludé. Il s'inscrit au contraire dans le cadre de l'exercice des libertés fondamentales et est un indicateur majeur de la vitalité de la démocratie au Congo.

2) Ce sujet offre, une fois de plus, l'occasion au citoyen congolais d'être à l'écoute de l'autre et de pérenniser ainsi l'esprit de dialogue engagé à Brazzaville, poursuivi à Ewo et à Dolisie.

3) Le dialogue, initié et érigé en un outil privilégié de gouvernance par le président de la République Denis Sassou N'Guesso est une condition sine qua non de paix, de cohésion et de concorde nationales.

4) Ce débat, qui porte sur les principes d'organisation et de gestion de l'État, devrait être impersonnel et se dérouler dans la sérénité.

En conséquence de ce qui précède, le Bureau politique a décidé de la mise en place d'une commission chargée de poursuivre la réflexion à soumettre au Comité central du parti.

Le Bureau politique invite les cadres, militants et sympathisants du PCT, ainsi que les membres des organisations affiliées à s'inscrire pleinement dans cette réflexion.

Mesurant l'importance et les enjeux de ce débat, le Bureau politique exhorte la classe politique, la société civile et les forces vives de la Nation à préserver la paix, la sécurité et l'unité nationale.»

Fait à Brazzaville, le 9 novembre 2014

Le Bureau politique

ENTREPRISES PUBLIQUES

Le directeur général de la SNDE propose «un contrat de confiance et de remobilisation autour du travail»

Afin de tirer profit des contrats de performances et de service signé par la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) respectivement avec l'État et la société Veolia, le personnel est invité à faire preuve de plus de dynamisme.

Le directeur général de la SNDE, Louis-Patrice Ngagnon, a lancé cet appel à l'issue du conseil d'administration de cette structure, tenue le 7 novembre à Brazzaville, sous la direction de Ferdinand Sausten Likouka, président dudit conseil. En effet, malgré le plan d'action engagé par le gouvernement pour trouver des solutions aux problèmes qui minent le secteur de l'eau en général et de la SNDE en particulier, certaines difficultés persistent. Il s'agit, entre autres, du taux de couverture en eau qui demeure faible, de l'absence de fiabilité du fichier clients et l'inadéquation entre le volume d'eau produit et vendu. On note également la faible productivité du personnel, l'insuffisance des moyens financiers ainsi que la problématique de recouvrement des factures d'eau mises à la disposition des administrations publiques. « Nous avons une grande part de responsabilité dans la situation qui prévaut actuellement au sein de notre société. Ceux qui créent des branchements pirates et empochent

les sommes payées pendant qu'ils sont rémunérés sont bel et bien du personnel de la SNDE», a déploré le directeur général de la Société d'eau, avant de critiquer d'autres comportements déviant tels les recouvrements non justifiés au niveau de la direction et la falsification des documents pour détourner les fonds de l'entreprise.

Ainsi il estime : « après les contrats avec l'État et Veolia, il devient plus qu'urgent et impérieux de conclure un contrat de confiance et de remobilisation autour du travail, entre le personnel et son directeur général. Cet acte de foi et d'engagement de chacun va servir à l'épanouissement de notre entreprise ».

Notons que dans le cadre des contrats que la SNDE a signés, les projets réalisés ont concerné notamment la construction et la mise en exploitation de l'usine de Djiri et d'autres structures, l'octroi des subventions d'exploitation pour faciliter l'achat de matériaux d'intervention, etc.

Lopelle Mboussa Gassia

LE FAIT DU JOUR

Burkina Faso: Zida veut rester encore un peu

Le lieutenant-colonel Isaac Zida, 49 ans, est au pouvoir depuis moins de dix jours au pays des hommes intègres: la presse internationale a vite fait de l'ériger en « nouvel homme fort du Burkina Faso ». Et lui semble s'en accommoder. Son treillis aux manches relevées au dessus du coude rappelle ce que fit avant lui la bande à Sankara, Compaoré, Zongo et Lingani-Boukari, lorsqu'ils prirent les choses en main dans l'ancienne Haute-Volta, le 4 août 1983. Peu bavard, Zida est sans doute déterminé à mieux remplir sa mission.

Prompte à donner dans l'injonction, la Communauté internationale prescrivait à Zida, au lendemain de la démission du président Blaise Compaoré, le 31 octobre, un délai ne dépassant pas les quinze jours suivant son arrivée à la tête de l'État pour remettre l'écharpe présidentielle de la transition à une personnalité civile. Sa réponse, d'abord positive, a été ensuite nuancée un tout petit peu : « Le délai de 15 jours n'engage que ceux qui l'ont envisagé », a-t-il déclaré, le 6 novembre, alors que les chefs d'État ouest-africains multiplient des contacts en vue de la sortie de crise.

Tant de commentaires ont en effet accompagné

les derniers événements du Burkina Faso. Il n'est nul besoin de noter que d'aucuns en ont établi un parallèle avec le vent de la Perestroïka du début des années 1990 ; ou encore le Printemps arabe à la fin 2010. Le tout n'est pourtant pas de fermer les yeux devant des similitudes évidentes qui entouraient ces éruptions populaires passées. C'est, de se demander, avec le recul, quelle a été la particularité de ces évolutions pays par pays.

En Afrique notamment, les régions les plus touchées par cette vague de démocratisation impulsée à la fois par le discours de la Baule, le vent de l'Est de l'Europe, en passant par la chute du mur de Berlin, furent principalement celles situées au Sud du Sahara. La référence, ce sont des conférences nationales organisées en séries dans plusieurs pays du giron francophone. Les unes permirent d'installer le pluralisme, d'autres se terminèrent en queue de poisson.

Par contre, le Printemps arabe, éclaté une vingtaine d'années après le passage de la Perestroïka n'a lui touché en priorité que les pays arabes. Avec des résultats bien différents lorsque l'on considère la suite des événements : La Tunisie,

s'en sort avec succès, mais doit désormais compter avec une avalanche d'attentats terroristes qui demeurent un gros défi ; l'Égypte s'en est au bout du compte remis à l'armée pour espérer conjurer le mauvais sort ; le Maroc avait bien fait d'anticiper les choses et maintient l'équilibre ; la Mauritanie s'en était échappée belle. Enfin, la Libye attendra encore longtemps avant de savoir ce qu'elle espérait au-delà de la chute de Mouammar Kadhafi.

À chaque peuple son destin, à chaque pays ses spécificités pourrait-on dire. Dans le cas de ce qui s'est passé au Burkina Faso, et qui se passera dans les jours à venir dans ce pays, le partage des responsabilités dans le futur gouvernement attisera plus d'appétits qu'on ne le croie. C'est certainement pour y voir un peu plus clair que « le nouvel homme fort » ne souhaite pas qu'on le presse de partir vite. Il doit tenir les délais, bien sûr, mais Zida a peut-être besoin de reconnaissance, d'un statut, de récompense en tout, de savoir qui lui succédera pour la prochaine année, qui entrera dans le futur cabinet dirigé par qui? Les manifestants de l'autre jour n'avaient pas prévu cela. La Politique? Une chose rarement linéaire.

Gankama N'Siah

SECTEUR RURAL

Le recensement des exploitants démarre le 1^{er} décembre

Les acteurs du secteur rural verront à partir du 1er décembre des agents recenseurs à leur porte. L'opération renvoie au Recensement général de l'agriculture (RGA) qui intervient après plus de 25 ans.

Le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Rigobert Maboundou, a invité les différents exploitants agricoles de recevoir les agents recenseurs et de leur fournir tous les renseignements nécessaires. La cérémonie de lancement de cette opération a eu lieu le 7 novembre et elle a été présidée par le ministre d'État Gilbert Ondongo.

Cette collecte de données qui se déroulera sur toute l'étendue du territoire national aboutira à un dénombrement exhaustif de toutes les exploitations agropastorales et sylvicoles. Le recensement concerne toutes les composantes et tous les acteurs du secteur rural (agriculture, élevage, pêche, sylviculture et agroforesterie). Les informations à recueillir portent sur la géographie, les conditions socio-économiques, les infrastructures et services communautaires, les potentialités, les contraintes, les vocations, l'attractivité et les perspectives de développement.

Conduit en partenariat entre le ministère de l'Agriculture et de l'élevage et l'Organisation des

Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le RGA nécessite plus de 4 milliards de Fcfa. Le gouvernement détient déjà 60% de sa contribution. La FAO a déjà mobilisé ses 206 millions Fcfa en tant que partenaire technique.

Au-delà d'une simple collecte de données, ce recensement se présente comme un puissant levier pour l'efficacité de la décision publique. Actuellement, en effet, le Congo manque d'informations statistiques fiables, complètes et nécessaires pour la planification de son secteur agricole et rural et pour la formulation des stratégies et politiques nationales et leur suivi et évaluation périodiques. « *Le RGA est une investigation statistique de grande envergure et constitue en même temps l'occasion d'une réflexion institutionnelle profonde (...). Il permet aussi l'optimisation des ressources affectées au développement (...). Une connaissance plus approfondie du secteur agricole et de l'espace rural s'impose (...)* afin d'asseoir des stratégies d'interventions solides », a énoncé le représentant par intérim de la FAO, Ibrahim Traoré.

L'agriculture, activité essentielle de la diversification économique. Le président du comité national de pilotage du RGA, Gilbert Ondongo, a évoqué quatre raisons pour lequel cette opération



Des boeufs dans le Pool

est avantageuse pour le Congo. Premièrement, il a souligné que l'agriculture, une activité essentielle de la diversification économique, devrait être saisissable, maîtrisée à travers les concepts et les normes de la statistique internationale. Deuxièmement, l'intégration des systèmes de production de nourriture en Afrique ne peut évaluer ni adapter ses progrès sans la tenue des bases de données fiables et comparables d'un pays à un autre. Troisièmement, le Congo ne peut poursuivre sa lutte contre l'insécurité alimentaire sans un système d'informations statistiques fiable, lui permettant de prendre la bonne mesure. Et en dernier, le projet d'une agriculture mo-

derne et compétitive, dans le contexte général de l'économie de marché, n'est pas réalisable sans une connaissance quantitative des réalités.

« *L'accent mis sur le retour à un système d'informations agricoles maîtrisé relève aussi et surtout de la volonté politique d'ériger le secteur rural en pôle de croissance structurée, cohérent et dynamique* », a indiqué le ministre d'État, concluant que « *La bonne gouvernance économique, qui passe entre autres par les bonnes statistiques, conjuguée au désir social d'agriculture, qui monte progressivement dans notre pays, sont autant de semences pour une bonne*

moisson ».

Le lancement officiel du RGA ouvre la voie à plusieurs autres activités dont principalement la collecte des données relatives aux modules de base des communautés rurales et des exploitants modernes, le traitement informatique des données de ces modules, la diffusion et l'archivage des résultats du RGA.

Le président du comité de pilotage a remis au ministre de l'Agriculture et de l'élevage les clefs du matériel roulant qui servira à l'opération du RGA. La cérémonie officielle a connu la participation de plusieurs membres du gouvernement, des corps diplomatiques et autres invités.

Nancy France Loutoumba

TÉLÉPHONIE MOBILE

La société VMK met le smartphone « Elikia L » sur le marché

La société VMK (Vumbuka), spécialisée dans le design et la conception des téléphones portables vient de lancer sur le marché le smartphone « Elikia L », quatrième produit de cette marque congolaise.

Plus grand, plus résistant et plus puissant avec plus d'autonomie et de fonctions, le smartphone « Elikia L » est doté d'un écran de 4 pouces, d'une résolution de 480X480 pixels et fonctionne avec la version «Kitkat» du système d'exploitation Android de Google. Il permet à l'utilisateur de bénéficier de nombre d'applications. « *On a donné au nouveau smartphone le nom d'Elikia L parce qu'il est plus large que le premier et permet une utilisation optimale.*

Il y a plus de fonctionnalités et [l'autonomie de] la batterie a été augmentée de 15% », a expliqué le directeur général de VMK, Véronique Mankou. Selon lui, le projet «Elikia L» a suscité beaucoup plus d'investissements que le premier chiffré à 90 millions FCFA.

Le lancement de ce smartphone



coïncide avec la célébration des cinq ans d'existence de VMK qui compte à ce jour quatre produits après la tablette Way C en 2011, le smartphone Elikia en 2012 et Elikia Moké en 2013. « *Elikia L est pour l'heure le produit le plus abouti de VMK. La recherche et le développement y ont consacré de deux ans. Cela nous a permis de corriger*

les erreurs de parcours et de proposer aux utilisateurs des produits innovants et adaptés à leur environnement », a expliqué Véronique Mankou.

Parlant de sa commercialisation, le directeur marketing de la société, Luc Fina, a précisé que toutes les dispositions sont prises pour couvrir les besoins du marché dans une période de six mois. Il a précisé que « *le nouveau smartphone sera vendu non seulement au Congo, mais aussi en République démocratique du Congo, au Cameroun, au Rwanda et en Côte d'Ivoire* ». Au Congo, sa commercialisation est annoncée à compter de ce lundi 10 novembre.

Par ailleurs, conformément à son leitmotiv de devenir une fierté africaine, VMK annonce son installation prochaine dans quatre pays : la Côte d'Ivoire, le Cameroun, la République démocratique du Congo et le Rwanda. Pour ce faire, elle ambitionne de rapatrier sa production de la Chine au Congo grâce à l'ouverture, avant la fin du premier semestre 2015, de sa propre usine d'assemblage de téléphones à Brazzaville. L'objectif visé est de baisser les coûts, mais aussi de palier les ruptures sur le marché. Pour y parvenir, un groupe des jeunes de VMK bénéficient actuellement d'une formation en Chine où étaient jusqu'ici assemblés les produits de cette société.

Guy-Gervais Kitina

ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

Les experts décident d'accélérer les négociations

Réunis le 7 novembre à Brazzaville, à l'occasion de la session du comité ministériel, les ministres d'Afrique centrale, en charge des négociations de l'Accord de partenariat économique avec l'Union européenne, devront accélérer le processus de négociations afin de garantir la signature de ce texte dans les meilleurs délais.

L'Accord de partenariat économique (APE) est un projet de marché commun que les pays-membres de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cemac) entendent mettre en œuvre pour promouvoir la libre circulation des biens et des personnes au sein de la sous-région. La réunion de Brazzaville, qui s'est tenue sous la houlette du président de la commission Cemac, le Congolais Pierre Moussa, a permis aux experts de la sous-région d'évaluer à mi-parcours, l'exécution des orientations ministérielles adoptées à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC), sur le processus de négociations des APE entre l'Afrique centrale et l'Union européenne (APE).

« *Ce comité ministériel nous a permis de faire le point de l'exécution des orientations de Kinshasa mais, aussi d'apprécier, à juste titre, les propositions techniques formulées par nos experts sur les différents sujets en négociations* », a souligné le ministre congolais du Commerce et des approvisionnements, Claudine Munari.

Au terme des travaux, qui ont permis également d'apprécier à juste titre, les propositions techniques émises par les experts sur les différents sujets en négociations, les participants ont formulé quelques recommandations.

Lesquelles portent entre autres, sur la nécessité pour ces experts d'accélérer les négociations, en vue de permettre la signature dans un délai raisonnable, de ce nouvel accord de partenariat économique avec l'Union européenne.

Un accord une fois conclu qui, prendra en compte deux volets essentiels : la libre circulation des biens et personnes au sein de la sous-région, avec l'ambition de créer une zone de libre-échange entre l'Union européenne et l'Afrique centrale ; favoriser les mesures d'accompagnement qui devront aussi aboutir à la mise en œuvre d'un programme régional ambitieux. Ce dernier volet vise aussi à renforcer les capacités économiques de la zone d'Afrique centrale, afin qu'elle produise davantage et puisse exporter sur le marché européen.

Firmin Oyé

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « Je préfère que l'Afrique soit pourvue d'hommes d'États capables de bien gérer leur pays plutôt que d'enflammer les foules. »

Abdou Diouf, ancien président du Sénégal, secrétaire général de l'OIF, L'Express N°3302 du 15 octobre 2014

□ « Je crois que les appétits parlent toujours plus fort que les consciences. Il y a statistiquement peu de personnes prêtes à sacrifier quelque chose qui les avantage. »

Éric de Montgolfier, ancien procureur de la République (France), auteur d'Une morale pour les aigles, une autre pour les pigeons, Le Point du 25 octobre 2014

□ « La stratégie du terrorisme visuel cultive à son comble la peur et l'émotion. Et c'est sans doute dans ce champ-là que se forge la rencontre perverse avec les médias. »

Hugues Le Paige, Belgique, réalisateur et producteur de documentaires à la RTBF (de 1970 à 2004), Politique, revue des débats (N°87)

□ « La jeunesse a perdu confiance dans les politiciens inconséquents, empêtrés dans les calculs. »

Sams'K Le Jah, artiste burkinabé, cofondateur du Balai citoyen, L'Humanité, 3 novembre 2014

□ « La musique est une arme douce. Nous pouvons aider l'Afrique grâce à elle. Nous utilisons le même instrument que les politiciens : le micro. »

Sia Tolno, chanteuse guinéenne, Jeune Afrique N°2803 du 20 septembre au 4 octobre 2014

ÉDUCATION

Le Rotary club Brazza centre offre des fournitures scolaires aux enfants de l'école spéciale de Moungali

Ce don répond aux besoins exprimés par les responsables de cette école spéciale auprès du Rotary-club-Brazza-centre. C'est son président en exercice 2014-2015, Ulrich César Kouka, qui l'a remis à la directrice générale de cette école, Brigitte Liyombi



Les dons en fournitures scolaires

S'il y a un domaine dans lequel la République du Congo excelle, c'est l'alphabétisation. Et parmi les établissements qui permettent aux enfants de s'instruire, il y a l'école spéciale fondée depuis 38 ans par la sœur Marguerite Tiberghien, le but étant la récolarisation et l'alphabétisation des enfants exclus dans l'enseignement ordinaire.

Afin de permettre le bon fonctionnement de cet établissement, le Rotary-club-Brazza-centre, a offert aux enfants des dons de fournitures scolaires. « Nous menons une activité qui est une contribution au renforcement de l'éducation de base et de l'alphabétisation de manière générale. C'est pour cela que nous nous sommes rapprochés de vous comme cela a toujours été le cas. Nous sommes revenus aujourd'hui pour matérialiser la volonté que nous avons exprimée et que nous ne cessons d'exprimer chaque année conformément à cet idéal du Rotary. Que cela profite à tous

et soit une invite à l'ensemble de nos citoyens qui contribueront aussi à cet effort en vue d'apporter leur soutien à ces élèves », a déclaré Ulrich César Kouka, président en exercice du club.

Recevant ce don si précieux, l'élève Annabelle Sarah Singa Mataya de la classe J1A, a remercié ces donateurs.

La directrice générale de l'école, la Sœur Brigitte Liyombi, a elle aussi remercié le club de sa constante fidélité consistant à soutenir avec amour l'action de son école.

« L'école spéciale est gratuite. Tous les enfants qui sont ici ne payent rien en dehors de l'assurance. Et cette gratuité nous permet d'accepter tous les enfants qui arrivent, quelles que soient leurs conditions. Nous recevons tous les enfants, les déficients mentaux légers, les enfants normaux qui ne sont pas acceptés dans l'enseignement normal. Ces enfants viennent pour être rattrapés. Nous donnons des cours généraux comme toute école et

nous disposons d'ateliers où les enfants apprennent les métiers : la soudure, la menuiserie, le garnissage, la couture, la cuisine et la restauration », a-t-elle déclaré. Quant aux difficultés qui sont les leurs, la directrice générale de l'école spéciale déclare en constatant plusieurs, d'autant plus que les enfants ne payent rien. Or, précise-t-elle, il faut payer les enseignants.

En sus du site de Dix-maisons, l'école spéciale a des annexes. « Nous avons beaucoup d'enseignants, parce que nous avons des enfants difficiles. Et parmi les enseignants, il y a seulement 27 qui sont recrutés par la Fonction publique, le reste, c'est-à-dire une soixantaine, est à la charge de l'école qui, cependant, ne vit que de dons. Les enfants qu'on prenait pour des idiots à la maison, viennent trouver l'affection ici et se rattrapent. Ils continuent même les études jusqu'à l'université », a rassuré la directrice de l'école.

Bruno Okokana



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DURÉE	COÛT	PERIODE
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5jrs	400 000 FCFA	17 au 21 novembre 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant(e) de direction : Perfectionnement	3jrs	400 000 FCFA	1 au 3 Décembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés ?	5jrs	500 000 FCFA	8 au 12 Décembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5jrs	500 000 FCFA	15 au 19 décembre 2014

MÉDIAS

Philippe Mvouo insiste sur la responsabilité des journalistes

Dans la communication qu'il a faite le 7 novembre à Brazzaville devant les journalistes, les directeurs généraux et centraux des médias publics et privés ainsi que les associations œuvrant pour les droits de l'homme et les médias, le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) est revenu plusieurs fois sur le devoir des journalistes de maintenir l'équilibre social d'un État.

Philippe Mvouo a rappelé qu'à travers leurs articles de presse et autres productions, les professionnels des médias ne devraient pas être responsables de la débâcle que pourrait prendre la société congolaise, évoquant, en passant, le triste souvenir de la radio « Mille collines » au Rwanda.

Il a relevé, par ailleurs, le fait que malgré les efforts déployés par son institution en organi-



Philippe Mvouo, Président du CSLC

sant les séminaires de sensibilisation à l'endroit des journalistes et autres acteurs des médias, certains organes de presse continuent de publier des informations de nature à porter atteinte à la paix, à la cohésion et à l'unité nationale ; à inciter à la division, à la haine tribale et ethnique, à

la révolte et surtout à la manipulation de l'opinion publique. « Ils s'obstinent à véhiculer de fausses nouvelles, des informations non vérifiées et à tenir des propos calomnieux et outrageants à l'endroit des institutions de la République », a martelé Philippe Mvouo en étayant ses propos

par les derniers articles publiés récemment par les journaux notamment sur la démission du président burkinabè, Blaise Compaoré.

Et de noter, en outre, l'extrapolation de cette actualité faite par les journalistes qui se complaisent, a-t-il commenté, à faire des comparaisons parfois maladroites comme si tous les pays d'Afrique ont la même histoire. Ainsi, il a rappelé à l'assistance que « l'action du Conseil n'est pas essentiellement fondée sur la sanction négative comme vous l'affirmez à tort. La mission du conseil est d'éduquer, de former et de protéger les professionnels des médias dans l'exercice de leur métier ».

Il a exhorté les journalistes à l'observation des règles légales, éthiques et déontologiques afin qu'ils jouent le rôle qui leur est reconnu universellement, à savoir : informer,

éduquer et distraire. « Je suis donc venu vous dire que désormais j'attends de vous, comme le peuple congolais tout entier, que la presse s'affirme comme un puissant moyen de pression dans la défense de la paix et de la démocratie ; j'attends de la presse qu'elle soit un instrument d'information, de formation et d'éducation, j'attends de la presse, dans son ensemble, qu'elle change de comportement ; qu'elle traite l'information selon le code déontologique, selon les règles de l'art qui sont : la véracité, l'intégrité et l'impartialité ; j'attends des journalistes, qu'ils se comportent en citoyens responsables qui proscrivent le mensonge, la calomnie, la manipulation de l'opinion et tout propos qui incite à la haine et à la violence ».

Roger Ngombé

Ne Perdez Plus VOTRE REPERTOIRE AVEC WARID PROTECT

Avec Warid Protect, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK/YES

Coût : 400 fcfa/mois*

* Plus coûts de navigation en cas échéant

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123 | Warid Congo SA

WARID
Passer à l'action

AVIS DE RECRUTEMENT

Restaurant ILYS, cherche plongeurs, serveurs, serveuses et commis de cuisine qualifiés. CV et lettre de motivation à déposer au 918, rue Moulenda plateaux des 15ans/Brazzaville Téléphone : 06 618 88 19

Parcelle à vendre sur l'avenue de France à l'angle de l'avenue Marien Nguabi à coté du marché Poto-Poto 520 m² contenant un (1) dépôt et une (1) quincaillerie.
Tél : 06 656 49 44/ 04 412 41 56

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Nzoutani-Eloye Ghlane Dalina. Je désire désormais être appelé Chilango Eloye Ghlane Dalina.
Toute personne ayant un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

COMMUNIQUÉ

La société perspectives 21e siècle informe les parents qui désirent orienter leurs enfants pour les études supérieures en Ukraine (Europe), dans les domaines suivants : médecine, stomatologie, pharmacie, pilotage, transport et logistique, qualité hygiène sécurité et environnement, géologie, production pétrolière, pétrochimie, forage pétrolier, architecture, génie civil, réseau et télécommunications, et bien d'autres au titre de l'année 2014-2015, que les inscriptions se poursuivent.

Contacts :

Brazzaville : 132, rue Bangou Plateau des 15ans. En face de l'école des garçons.

Tel : 06 841 55 35/06 668 56 35 /04 418 55 69/ 06 814 24 28

04 404 29 89

Pointe-Noire : En face de la radio Océan à Tchimbamba, bâtiment n°27.

Tél : 06 814 24 28 / 04 404 29 89

06 668 56 35 /04 418 55 69



A+ LA GRANDE CHAÎNE AFRICAINE

DÈS LE 24 OCTOBRE

SEULEMENT SUR **CANALSAT**

www.canalplus-afrique.com

À PARTIR DE
5 000 FCFA /MOIS*

*Tarif en vigueur au 01/09/2014, hors coûts liés au décodeur, aux matériels de réception et à l'installation. Voir tarifs et conditions auprès de votre distributeur agréé.

DÉVELOPPEMENT RURAL

Le cri de cœur des populations de la zone Pombo

Les populations de la zone Pombo dans le district d'Ollombo souhaitent une meilleure visibilité dans la mise en œuvre des projets de développement rural. Elles appellent les autorités nationales, notamment celles du département des Plateaux à faire des efforts nécessaires pour améliorer les conditions de vie de la population par la construction des infrastructures socio-économiques.

Pour le président de cette zone, Basile Issombo, aucune action n'est envisagée à ce jour pour sortir ces populations de l'enclavement physique économique et social dans lequel elles sont plongées depuis des millénaires. Basile Issombo dénonce ce qu'il qualifie de "manque d'intérêt" pour sa zone par les autorités départementales.

Au cours de l'entretien que nous avons eu avec ce dernier à Pombo en début de semaine, le président du village et président par intérim de la zone Pombo parle des difficultés récurrentes que connaissent les populations de la dite zone dans leur existence quotidienne. Il s'agit notamment selon lui de l'enclavement par manque de route convenable, du manque de structures sanitaires et scolaires.

En effet depuis des millénaires, la zone Pombo est considérée comme une zone de misère à cause de son isolement dû au manque d'infrastructures. Certains fonctionnaires qui y sont envoyés pour servir n'osent même pas s'y rendre. C'est le cas, a-t-on appris, du directeur de l'école primaire du village Yaba, situé à 15 Kilomètres de Pombo, l'une des rares écoles encore actives dans cette zone. Cet enseignant bien que promu directeur de l'école primaire de Yaba par note de service signée de son ministre de tutelle a crânement refusé de s'y rendre préférant rester en sous ordre dans son ancien poste. Un comportement qui étonne les paysans qui en appellent à la sagesse des autorités départementales. Depuis le début de cette année scolaire aucun enseignant n'est arrivé à Yaba et les enfants des villages Yaba, Pombo, Ibabi, sont obligés de traverser la rivière Alima chaque matin pour se rendre à l'école primaire de Tongo, située à 3 kilomètres de l'autre côté. Parmi eux, des enfants âgés à peine de six ans qui doivent braver les risques de noyade a-t-on appris.

Selon Basile Issombo les conditions de vie des populations sont Très précaires. Il n'existe aucune structure sanitaire dans cette zone. Les femmes accouchent sans assistance sanitaire et nombreuses d'elles n'ont jamais consulté un agent de santé pour des visites prénatales de même leurs enfants n'ont jamais été vaccinés.

On signale aussi qu'il y a quelques années, un jeune couple qui était venu d'Emboli en consultation prénatale au dispensaire de Tchikapika de l'autre coté de l'Alima avait trouvé malheur en chemin. En effet après la naissance de leur enfant, le couple avait pris une pirogue pour rentrer au village. Mais au milieu de la rivière leur embarcation fut secouée par des vagues créées par le passage d'une péniche. Prise dans cette tourmente, la pirogue avait chaviré et le nouveau-né fut emporté par les eaux et noyé. Cette situation avait soulevé une vague d'émotions dans la zone et la population avait dénoncé le manque de structures sanitaires de l'autre coté de l'Alima.

À ce jour la situation n'a guère évolué. Elle s'est plutôt dégradée de plus belle. Même si la comparaison n'est pas raison, les populations de l'autre coté de l'Alima regardent avec envie leurs frères de la rive gauche dont le niveau de vie ne cesse de s'améliorer grâce à la construction de la route Oyo-Tongo 45 kilomètres avec une partie bitumée entre Ekongo et Oyo soit 26 kilomètres environ; la route en terre Obessi-Tsono-Bomioko en passant par Bokombo, l'électrification totale de tous ces villages situés le long de la route, la dotation en structures modernes : écoles, dispensaires, sans compter la mise en œuvre du projet d'adduction d'eau potable. Tout ceci se passe dans les villages situés en majorité le long de la rive gauche de la rivière Alima alors qu'en face sur la rive droite aucune structure pareille ne voit le jour.

La population en appelle à la générosité de la tutelle pour une mise en cohérence des projets de développement rural afin d'assurer l'équilibre social de la zone Pombo.

Rappelons que le village Pombo est resté populaire grâce à la présence sur les lieux du premier poste administratif en terre Mbochi. Créé par l'administration coloniale vers les années 1887 au même moment que celui de Lekety, le poste de Pombo va devenir par la suite une subdivision administrative, l'équivalent aujourd'hui de district. Il avait pour limites les subdivisions de Gamboma au sud-ouest de Fort-Rousset, actuel Owando, au nord et de la likouala Mossaka ou Mossaka à l'est. À cette époque comme on peut le remarquer sur les cartes, la subdivision, Pombo avait des juridictions sur les Terres de Lessombo siège à Tongo, de Ngatsono siège à Edou, de Andessa siège à Okona, de Pombo siège à Pombo de Onda Ndolla siège à Ngania.

En réalité toute la zone qui longe l'Alima de part et d'autres des deux rives depuis Odouka, Oyo jusqu'à Tongo et de l'autre côté depuis Ollombo jusqu'à Yaba et Ibabi est composée des populations qui partagent les mêmes réalités culturelles et historiques. Les populations de ces deux rives sont issues des mêmes familles et la proximité est toute naturelle. C'est pour cette raison qu'elles ont tendance à se comparer au point de considérer comme une sorte d'injustice le déséquilibre remarqué dans la répartition des projets de développement mis en œuvre dans cette zone.

Emmanuel MBENGUE

LIBYE

La Cour suprême invalide le Parlement issu des élections du 25 juin

Le Parlement élu lors des élections du 25 juin dernier, boycotté par les islamistes, mais soutenu par la communauté internationale, vient d'être invalidé par la Cour suprême libyenne.

La décision de la Cour suprême est définitive, son effet est immédiat, et est susceptible d'aucun recours, souligne l'instance judiciaire. La Cour était appelée à se prononcer sur la constitutionnalité du Parlement, suite à un recours déposé par Abderraouf al-Manai, un député islamiste.

Quelques instants après l'annonce de la décision de la Cour, des concerts de klaxon et des tirs de joie ont résonné à Tripoli où les miliciens de Fajr Libya fêtaient leur victoire. La coalition de milices, Fajr Libya qui contrôle Tripoli et les puissants groupes islamistes

qui règnent à Benghazi, ont contesté cette chambre dès sa mise en place en juin dernier. Ces islamistes ont même empêché la tenue des sessions parlementaires à Benghazi, la ville où se situe le siège de l'institution.

Dominé par les anti-islamistes, le nouveau Parlement était obligé de se réunir depuis son élection à Tobrouk, dans l'extrême est de la Libye, craignant les menaces islamistes à Benghazi, une ville théâtre de violences quotidiennes.

Abderraouf al-Manai, le député islamiste, ainsi que d'autres députés du même groupe, accusent l'actuel Parlement dominé par des libéraux d'avoir outrepassé ses prérogatives en appelant en août à une intervention étrangère en Libye pour protéger les civils. Cet appel avait été lancé par les libéraux après la prise de la capitale par Fajr Libya, une des coalitions des

milices islamistes.

Mardi 4 novembre dernier, les occidentaux, notamment la France, le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont proposé à ce que soient ajoutés à la liste noire terroriste de l'ONU, les djihadistes d'Ansar Asharia, l'une des milices qui contrôle une partie de la ville de Benghazi, en raison de leurs liens avec Al-Qaïda.

La plupart des députés qui boycottent le Parlement soutiennent le groupe de Fajr Libya, qui a formé un gouvernement parallèle soutenu par les militants islamistes.

La décision de la Cour intervient alors que des violents combats opposent depuis quelques jours à Benghazi, les islamistes aux forces gouvernementales. Selon des sources médicales, ces affrontements ont fait plus de trente morts en trois jours.

Nestor N'Gampoula

NÉCROLOGIE

Monsieur Jean Paul Tsoumou, secrétaire exécutif du Fonds de garantie et de soutien aux PME et l'ensemble du personnel de cette structure, informent les cadres et agents du ministère des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, en général et ceux du soutien aux PME en particulier, du décès de madame Marie Issongo, survenu le 31 octobre au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à la rue Foura n°10 à Mikalou. La date de l'inhumation est fixée au mardi 11 novembre à Brazzaville.



Importante découverte de pétrole réalisée par eni Congo

eni annonce une nouvelle importante découverte d'huile légère dans l'offshore du Congo Brazzaville sur le prospect Minsala Marine, situé sur le permis de recherche Marine XII à environ 35 kilomètres de la côte et à 12 Km de la récente découverte de Néné Marine sur le même permis.

La découverte a été réalisée à travers le puits Minsala Marine-1, foré par 75 mètres d'eau jusqu'à une profondeur finale d'environ 3.700 mètres.

Le puits a rencontré une importante accumulation d'huile légère dans la séquence géologique clastique pré-salifère du crétacé inférieur et a traversé une colonne d'hydrocarbures d'une hauteur totale d'environ 420 mètres. La société estime initialement le potentiel de l'ensemble de la structure de Minsala Marine à environ 1 milliard de barils équivalents huile en place dont 80% d'hydrocarbures liquides.

L'Administrateur Délégué Claudio Descalzi a commenté que : "eni a entamé ces quatre dernières années, une exploration des thèmes géologiques pré-salifères dans les eaux peu profondes en Afrique de l'Ouest. Cette exploration continue à donner des grands résultats ayant déjà abouti à la découverte d'environ 4 Milliards de barils équivalents d'huile en place au Congo (85%) et au Gabon (15%). Au Congo en particulier, nous sommes au troisième prospect foré avec succès dans les objectifs du pré-salifère du Permis Marine XII après les découvertes de Litchendjili Marine et Nene/Banga Marine, qui sont tous les deux des projets en cours de développement.

La caractéristique commune à ces trois découvertes est d'être toutes situées en eaux conventionnelles et à proximité des infrastructures déjà existantes permettant ainsi leur mise en production très rapide et à des coûts très compétitifs. Ce nouveau succès de recherche sur Minsala Marine-1, démontre en plus les capacités et l'efficacité des technologies d'exploration d'eni, surtout sur les thèmes géologiques techniquement complexes comme ceux du pré-salifère de l'Afrique de l'Ouest".

Eni a déjà programmé les travaux d'appréciation et lancé les études en vue d'un développement commercial de ces importantes réserves d'hydrocarbures.

Eni, à travers sa propre filiale Eni Congo S.A. est l'opérateur du bloc Marine XII avec une participation de 65%. Les autres partenaires sont New Age, avec 25% et la compagnie nationale étatique SNPC (Société Nationale des Pétroles du Congo) qui détient 10% et qui est titulaire du permis.

Eni est présente au Congo depuis 1968 et produit actuellement dans le Pays environ 110.000 barils de pétrole équivalent par jour. En outre, eni est présente en Afrique Sub-saharienne depuis les années 60 et opère dans des projets d'exploration et production en Angola, Congo, Ghana, Gabon, Mozambique, Nigeria, République Démocratique du Congo, Togo, Kenya et Liberia. Avec une activité exploratoire couronnée de succès et en rapide croissance, Eni produit actuellement dans la région environ l'équivalent de 450.000 barils de pétrole par jour.

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Félix Ibara Ndeli, député d'Ollombo, rencontre ses homologues français

À la suite de la participation des parlementaires congolais aux sixièmes Assises du département des Yvelines du 13 septembre au 17 octobre, Félix Ibara Ndeli, député de la circonscription n° 2 du district d'Ollombo, président de la fédération des ONG et associations de développement du département des Plateaux, a entrepris des rencontres de travail avec des parlementaires français

Initié par Jean-Eric Djendja Itoua, coordonnateur de l'unité de gestion des projets en coopération, au ministère de l'Intérieur et de la décentralisation, le député congolais a rencontré tour à tour son homologue des Yvelines et deux parlementaires de la Meurthe-et-Moselle. Le premier entretien concernant les Yvelines s'est déroulé avec Jean-Marie Tétart, maire de la commune de Houdan dans son cabinet au Palais Bourbon, à Paris. En Meurthe-et-Moselle, il s'est entretenu avec Dominique Potier, député de la cinquième circonscription du département à Toul, avant d'être reçu par Chaynesse Khirouni, députée de



Délégation congolaise à Toul (France) à l'issue de la séance de travail entre Félix Ibara Ndeli et Dominique Potier. Crédits photos : Alex Junior Andea

Nancy.

Chaque séance de travail a donné lieu à des échanges constructifs. Le parlementaire congolais a remercié Jean-Marie Tétart pour la bonne tenue des Assises des Yvelines où la République du Congo était le « pays à l'honneur ». Félix Ibara Ndeli lui a remis, à cet effet, un présent symbolisant les valeurs et les ri-

chesses du Congo.

En Lorraine, les rencontres ont été organisées par Jean Marie Ibata, président de l'association Congolo-Lorraine pour l'initiative économique et le développement. À Toul, l'entretien entre Félix Ibara Ndeli et Dominique Potier a porté sur des questions de développement rural, en vue de mobiliser les ressources tech-

niques pour un appui aux acteurs du secteur agropastoral du département des Plateaux. L'élu lorrain a promis de sensibiliser les associations de solidarité internationale et les institutions spécialisées afin d'examiner les possibilités d'un engagement en faveur du Congo. « Une contribution destinée à solidifier les liens historiques, culturels et

économiques existants entre la France et le Congo », a-t-il promis.

Toujours en lorraine, les sujets d'échanges évoqués avec Chaynesse Khirouni ont porté sur le partage d'expériences et de savoir-faire entre parlementaires des deux départements. Marquée par la visite de son homologue congolais, la parlementaire de Nancy a donné son accord de principe pour qu'un pont-partenariat soit établi dans le cadre de la promotion des échanges. Il pourra intégrer l'organisation régulière de missions parlementaires. Elle a également promis de se rapprocher de son collègue de Toul, afin de mobiliser les acteurs de solidarité internationale pour qu'ils interviennent au Congo avec, comme centre d'intérêt, leur expérience en matière d'appui à la création de structures de micro-finances.

Félix Ibara Ndeli a également remis à chacun des parlementaires lorrains un présent. En réponse à son invitation au Congo, ses homologues ont réagi favorablement et rendez-vous a été pris pour 2015.

Marie Alfred Ngoma





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

➤ Acer Aspire E1-570

Ordinateurs portables **acer**

➤ Acer Celeron (Couleur Rouge)

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)

➤ Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Prix : **265.000** TTC

Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com



2^{ème} édition de nos Journées Portes Ouvertes

Pour la deuxième année consécutive, BRASCO a ouvert ses portes les samedis 18 et 25 octobre à Pointe-Noire puis Brazzaville. L'entreprise a ainsi permis à ses consommateurs de découvrir les différents métiers qu'englobe son activité.



Le but d'une Journée Portes Ouvertes est de permettre au public de mieux connaître une entreprise à travers la présentation de ses services. BRASCO a donc donné l'occasion à ses consommateurs de rencontrer directement des agents de la Direction Marketing & Commerciale, des Ressources Humaines et du service Qualité/Hygiène/sécurité/environnement, afin de leur permettre d'avoir le maximum d'information sur leurs méthodes de travail. Par ailleurs, une visite guidée a été proposée à l'ensemble des visiteurs pour leur expliquer le processus de fabrication de nos bières et de nos boissons gazeuses.

Cependant, pour ses Journées Portes Ouvertes 2014, BRASCO a aussi fait preuve d'innovation sur de nombreux points.

Représentation de la sous-traitance.

Pour la première fois, BRASCO a fait appel à ses entreprises de sous-traitance spécialisées dans l'assainissement, l'hygiène, et le traitement des déchets afin de parler aux consommateurs de sa politique environnementale. Leur présence a permis de mettre en avant leur compétence et l'émergence d'un nouveau type de partenariat à travers la mise à disposition de déchets plastiques pour les entreprises spécialisées dans la transformation.

13 entreprises ont répondu à l'invitation :

- DGP GROUP
- CODISCO

- CONGO Hygiène service
- TECOR
- SERVTEC
- Sea Services
- Tank services
- Ministère de la santé et de la population
- APL
- GAMMA
- SBF
- GTM
- MD Service

Les entreprises TOTAL, Bureau Veritas et OIS Group ont aussi accepté de participer à une conférence sur la prévention des accidents en entreprise aux côtés de BRASCO.

Ouvrir une porte sur le monde de l'entreprise.

BRASCO s'est aussi donné pour objectif d'attirer les talents de demain. L'entreprise a donc contacté une dizaine d'écoles dans les deux grandes villes du pays et offert à gagner lors d'une Tombola, 3 stages rémunérés de 3 mois.

20 jeunes sur les deux villes ont été choisis grâce à un tirage au sort au cours des Journées Portes Ouvertes. Ils pourront ainsi déposer leur dossier et être rappelé pour un entretien. 6 d'entre eux seront choisis et pourront effectuer leurs premiers pas dans le monde du travail chez BRASCO.

Une belle affluence, signe de l'enthousiasme des consommateurs.

Près de 1000 personnes ont répondu à l'invitation de BRASCO sur les deux jours. Preuve que les consommateurs étaient impatients d'assister un événement qui leur donnait l'occasion de découvrir l'ensemble des facteurs garants de la qualité de leurs produits préférés...



SOUDAN DU SUD

Les différents protagonistes acceptent de mettre un terme au conflit

Après deux jours de discussions à Addis-Abeba en Ethiopie, les deux camps en guerre ont décidé d'arrêter les combats et de mettre fin à leur conflit sans condition, a annoncé le médiateur en chef des négociations de paix.

Afin de remédier aux causes profondes du conflit, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad), un groupement régional associant huit pays est-africains et les donateurs étrangers ont appelé les deux camps à entreprendre des réformes profondes, ainsi qu'à signer un accord de partage du pouvoir dans un gouvernement de transition. Les médiateurs ont brandi la menace d'une action « punitive » à l'encontre de ceux qui compro-

mettraient ce processus.

« *Quiconque violera l'accord de paix sera soumis à une série de sanctions, verra notamment ses avoirs gelés et sera soumis à des interdictions de déplacement* », a déclaré Seyoum Mesfin, négociateur principal de l'Igad.

Les parties belligérantes se sont également engagées à cesser de recruter et de mobiliser des civils. L'Igad a accordé aux deux parties quinze jours pour mener des consultations, a précisé Seyoum Mesfin.

Outre les gels des avoirs et les restrictions aux déplacements, l'Igad a aussi prévu de cesser de fournir des armes et des munitions, ainsi que tout autre matériel de guerre, aux parties qui ne respecteraient pas l'accord. La délégation américaine aux Nations unies a in-

formé les membres du Conseil de sécurité de son intention de présenter un projet de résolution établissant des sanctions internationales contre le Soudan du Sud. Riek Machar a salué cet accord tandis que Salva Kiir a ordonné à l'armée nationale de rester dans les casernes conformément aux termes de l'accord. « *Les soldats ne pourront combattre que s'ils sont attaqués* », a-t-il dit.

La guerre civile qui a éclaté en décembre dernier au Soudan du Sud a fait plus de 10.000 morts et plus d'un million de déplacés dans ce pays de 11 millions d'habitants, après plusieurs mois de tensions entre le président du Soudan du Sud Salva Kiir, et son adjoint Riek Machar démis de ses fonctions.

Yvette Reine Nzaba

SOUVENIR

L'Allemagne célèbre le vingt-cinquième anniversaire de la chute du mur de Berlin

1989-2014, voici 25 ans que le mur de Berlin est tombé. En effet, la capitale allemande a donné ce 7 novembre le coup d'envoi des célébrations de l'ouverture du Mur, le 9 novembre 1989, qui se sont achevées dimanche avec une grande fête populaire, destinée à marquer cet événement historique.

Une chaîne de 8 000 ballons illuminés, censés former une frontière de lumière sur l'ancien tracé du mur, ont été lâchés en présence de la chancelière Ange-

la Merkel, de l'ancien président polonais Lech Walesa et de l'ancien président russe, Mikhaïl Gorbatchev. Deux millions de visiteurs ont effectué le déplacement de Berlin durant ce week-end de commémorations et de célébrations. Les anciens dissidents au régime communiste de l'ex-RDA ont été également conviés. Ils ont évoqué leurs souvenirs de la nuit du 9 novembre 1989. Dans son message, Mikhaïl Gorbatchev, 83 ans, Prix Nobel de la paix a appelé à méditer les leçons du passé.

« *Nous avons une raison de faire la fête. Nous sommes heureux d'avoir vécu la chute du Mur de Berlin et la chute du rideau de fer* », a déclaré le maire de Berlin, Klaus Wowereit.

Dans ce régime dictatorial, à la fin des années 1980, les églises protestantes jouèrent un grand rôle comme lieu de rassemblement de la dissidence, à l'image de ce qui s'était vécu dans les églises catholiques d'un grand pays voisin, la Pologne.

Y.R.Nz.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les experts évaluent les impacts pour les États insulaires

Intitulée « Changement climatique dans les petits États insulaires en développement d'Afrique : de la vulnérabilité à la résilience », une étude de la commission des Nations unies pour l'Afrique (CEA) a passé en revue les effets du changement climatique sur les écosystèmes, l'agriculture, la pêche... et sur les pertes et les dommages, du 2 au 5 septembre à Apia Samoa.

« *Alors que les longues côtes de ces pays les exposent à un certain nombre d'impacts du changement climatique, l'élévation du niveau de la mer constitue la plus grande menace pour de nombreux petits États insulaires en développement (PEID) d'Afrique, [Cap-Vert, les Comores, la Guinée-Bissau, l'Île Maurice, Sao Tomé et Príncipe et les Seychelles] dans le long terme, en particulier les États composés d'atolls* », indique cette étude qui fait surtout état d'une forte acidification des océans, qui se traduirait déjà par « *un impact significatif dur les récifs coralliens, affectant le tourisme et menaçant*

les moyens de subsistance tributaires des espèces marines ».

Ceci expliquerait les raisons pour lesquelles ces pays sont doublement exposés à des dommages à la fois irréversibles et périlleux de la part des impacts biophysiques du changement climatique mais aussi de la raréfaction des ressources et des opportunités de revenus en raison de la forte exposition des ressources de bases du fait de leur emplacement.

Étant donné le rôle des mécanismes de régulation pour accroître et améliorer l'efficacité des options à tendance à être du ressort de l'État, la mobilisation des ressources pour les investissements

afin de lutter contre le changement climatique nécessitera une stratégie organisationnelle à l'échelle nationale, régionale et internationales pour mobiliser le soutien en faveur des PEID d'Afrique.

Cette étude s'inspire de certains rapports ayant identifié les facteurs de risques actuels et futurs liés au climat pour les PEID au cours du 21^e siècle incluant l'élévation du niveau de la mer, les cyclones tropicaux et extratropicaux, la hausse des températures de l'air et de la surface de lamer, la variation du régime pluviométrique.

Noël Ndong

DROITS HUMAINS

Les acteurs sociaux débattent à Ndjamenana sur la prévention des conflits

Le Centre des Nations unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale, en partenariat avec le gouvernement tchadien et l'Organisation internationale de la francophonie, organise du 12 au 14 novembre à Ndjamenana au Tchad, un atelier national sur le thème : « Les droits de l'homme, la prévention des conflits et l'exploitation des ressources naturelles ».

L'atelier a pour but de rassembler les différents acteurs impliqués dans les activités des industries extractives au Tchad, afin de promouvoir et de contribuer à la mise en œuvre des principes directeurs et du cadre conceptuel des Nations unies sur les entreprises et les droits humains. Il réunira une trentaine de participants représentant les organisations de la société civile œuvrant pour les droits de l'homme, les représentants des

communautés, les agences du système des Nations unies, les ONG internationales, les acteurs gouvernementaux et un représentant du groupe de travail sur les industries extractives, l'environnement et les violations des droits humains.

L'atelier de Ndjamenana est organisé dans l'optique de la mise en œuvre du plan d'action visant à assurer que l'exploitation des ressources naturelles répond aux besoins des communautés et à la réalisation des droits de l'homme, en particulier les droits économiques, sociaux et culturels de tous. Ce plan d'action a été adopté au cours d'une rencontre sous-régionale d'experts visant à établir un état des lieux de la situation des droits de l'homme en rapport avec l'exploitation des ressources naturelles en Afrique centrale et dans la région des Grands Lacs, tenue à Bujumbura (Burundi), en novembre 2013.

Roger Ngombé

BURKINA FASO

L'ancien président du Cap-Vert dirigera la mission de contacts de la Francophonie

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) tient à contribuer efficacement à la résolution de la crise au Burkina Faso après le départ forcé du président Blaise Compaoré. L'ancien président du Cap-Vert, Antonio Mascarenhas Monteiro, a été désigné pour diriger une mission d'information et de contacts dans ce pays pour le compte de cette organisation.

Une réunion du comité ad'hoc consultatif restreint sur la situation au Burkina Faso, tenue le 5 novembre au siège de l'OIF à Paris, en France, a approuvé l'initiative du secrétaire général, Abdou Diouf, de dépêcher une mission d'information et de contacts au Burkina, à laquelle a été confiée une tâche précise.

Selon un communiqué, cette mission d'information et de contacts devra s'entretenir à Ouagadougou avec les autorités nationales du pays, des chefs d'institutions, des acteurs politiques et associatifs ainsi qu'avec les partenaires internationaux sur place. Elle s'informerait auprès des personnalités et institutions rencontrées des conditions et modalités à mettre en œuvre pour assurer une transition consensuelle et inclusive devant conduire à la tenue d'élections libres, fiables et transparentes dans un délai raisonnable. La décision d'envoyer un émissaire au Burkina Faso a été prise à l'issue « d'échanges exhaustifs sur les derniers développements » intervenus dans ce pays, depuis l'annonce, par le gouvernement, de l'adoption du

projet de loi portant révision de l'article 37 de la Constitution. Elle se justifie au fait que la démission du président Blaise Compaoré, le 31 octobre 2014, consécutive aux événements qui se sont déroulés les 30 et 31 octobre, a ouvert une période de transition, dont les modalités et la durée ne sont pas encore connues.

« *Le Comité a réaffirmé son soutien aux efforts déployés par les partenaires, notamment la mission conjointe de l'ONU, de l'UA et la Cédéao. Il a également marqué son attachement au retour à un ordre constitutionnel par la tenue d'élections présidentielles et législatives* », souligne l'OIF. Lors de la réunion du comité ad'hoc, le secrétaire général de l'OIF a exprimé la préoccupation de la Francophonie sur les questions qui nécessitent des réponses urgentes et concrètes. Il a cité la situation des droits de l'homme, le respect des libertés individuelles et collectives, la protection des personnes et des biens. Abdou Diouf a insisté sur la nécessité de trouver rapidement un consensus sur « *la création d'un organe de transition conforme aux aspirations des acteurs et parties prenantes burkinabè* ».

Puis, concluant son propos, il a rappelé la disponibilité de l'OIF à apporter son appui à la réalisation des aspirations légitimes du peuple burkinabè et à aider à la recherche d'une issue pacifique et consensuelle à la crise que traverse actuellement le pays.

Nestor N'Gampoula

CHRONIQUE

Laïcité et Liberté d'opinion

Il y a, c'est incontestable, d'abondantes création et production de l'œuvre culturelle et artistique au sein de la communauté religieuse du Congo qui est, elle-même, riche et diverse. Par tout moyen légitime, chaque confession essaie de ratisser large afin de séduire, coopter, enrôler à travers prêches, louanges et écrits, il va sans dire que les médias demeurent des supports de premier choix pour les stratégies d'approches.

Cependant dans un État proclamé laïc, comme le Congo, l'on continue de se poser la sempiternelle question de la diffusion des œuvres religieuses à travers les médias d'État, au regard des difficultés éprouvées dans la diffusion et même la production pour certains, de chroniques et de tranches de musiques dites religieuses.

La laïcité, nous le savons, est un principe qui distingue le pouvoir politique des organisations religieuses. L'État devant rester neutre, garantit par là même, la liberté de culte qui lui aussi doit respecter l'ordre public. La laïcité affirme parallèlement la liberté de conscience et ne place aucune opinion au-dessus des autres. Religion, athéisme, agnosticisme ou libre-pensée, c'est ce qui se qualifie d'égalité républicaine. Ce qui implique qu'aucune faveur ne doit être concédée pour l'un ou l'autre mode de pensée. Mais, il faut l'avouer, la notion de laïcité telle qu'elle est comprise dans nos sociétés, n'est pas dénuée d'ambiguïté.

L'on a trop souvent tendance à confondre laïcité avec la laïcisation. Or la laïcité ne consiste nullement à combattre les religions mais plutôt à empêcher leur extrême influence dans l'exercice du pouvoir politique et administratif. Il est vrai que nous nous retrouvons aujourd'hui confrontés à des doctrines radicales d'origines diverses et non liées au catholicisme traditionnel (idéologies totalitaires, phénomènes sectaires, fondamentalisme religieux...), mais les idées spirituelles et philosophiques doivent tout de même être rangées dans le domaine exclusif de la conscience individuelle et la liberté d'opinion.

Il faut comprendre la crainte des annonceurs d'État hésitant de passer des chroniques et musiques religieuses, tout en leur rappelant que le cadre juridique ne les contraint nullement à une quelconque réserve et insister sur la notion de neutralité qui probablement n'est pas correctement assimilée.

La laïcité dont ils se prévalent pour s'auto censurer n'est pas non plus une arme de guerre contre les religions, mais elle est censée au contraire permettre le libre exercice. Elle interdit, entre autres, par la « séparation », toute philosophie officielle antireligieuse... au même titre qu'elle interdit toute instrumentalisation des croyances par le pouvoir politique. L'expression religieuse doit librement s'exprimer à la seule condition qu'elle ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

Est-il encore nécessaire de rappeler que « *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions* » ?

En définitive, il semble essentiel que tous les médias, au premier rang desquels ceux d'État, mettent l'accent sur la pédagogie des droits de l'homme. Pour favoriser les démarches d'une citoyenneté active et responsable, il faut exprimer pleinement la laïcité, sinon rien ne permet de supposer et prouver qu'on est libre.

Ferréol Constant Patrick Gassackys

KARATÉ

Dieudonné Okombi réélu membre de la Fédération mondiale

L'ancien président de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires a été réélu, pour la troisième fois consécutive, membre de la Fédération mondiale de karaté pour un mandat de quatre ans au cours d'une assemblée générale électorale tenue le 4 novembre.

L'élection des 16 membres du Comité exécutif de la fédération mondiale s'est déroulée à Brême en Allemagne, en marge des 22èmes championnats du monde seniors de karaté dans les deux versions en présence de 112 présidents ou représentants des fédérations nationales selon les quotas bien répartis par la WKF. Quatre places ont été réservées pour l'Asie, trois pour l'Afrique, cinq pour l'Europe, trois pour l'Amérique et une pour l'Océanie. Cinq concurrents africains disputaient, en effet, les postes réservés au continent. Le Tunisien Béchir Cherif, le Sénégalais Souleymane Gaye et le Congolais Dieudonné Okombi ont bénéficié de la confiance des électeurs. Le président de l'UFAK, lui aussi réélu vice-président de la fédération mondiale, leur a adressé les félicitations et leur a souhaité une bonne continuation dans le chemin qui a toujours conduit à une appréciation positive de leurs qualités. « *Le renouvellement de la confiance des membres de l'assemblée générale en nos candidats constitue une preuve tangible de leur dévouement et abnégation envers nos disciplines à travers notre cher continent et à travers le monde. Nous sommes plus que jamais fiers*



Dieudonné Okombi

d'eux et de leur appartenance à notre union continentale, pour les valeurs qu'ils incarnent individuellement et collectivement », a écrit le président de l'Union des fédérations africaines de karaté, Mesbahi Mohamed Tahar au président du Comité national olympique et sportif congolais. Joint au téléphone depuis l'Allemagne par les *Dépêches de Brazzaville*, Dieudonné Okombi n'avait pas l'air d'un Congolais heureux. Il a dénoncé le manque d'esprit patriotique des dirigeants de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires. Selon lui, ces derniers ont joué toutes les cartes pour empêcher sa réélection à la fédération mondiale. Non seulement les dirigeants congolais ont soutenu,

dit-il, son challenger égyptien, ils ont aussi véhiculé des messages à la limite des injures visant à le salir auprès de la fédération mondiale. Heureusement, a dit Dieudonné Okombi, le résultat du vote était en sa faveur soit 76 voix contre 43. Dieudonné Okombi a promis organiser une conférence de presse dès son arrivée à Brazzaville, le 14 novembre, pour dire ses quatre vérités. La FécoKa-Ama pourrait elle aussi donner sa version des faits sur ce conflit qui n'honore pas le Congo alors que le pays abritera dans moins d'une année les Jeux africains. Le karaté fait partie des disciplines non olympiques retenues. Dieudonné Okombi est membre de la fédération mondiale depuis 2006.

James Golden Eloué

PROBLÈMES DE SANTÉ EN MILIEU DU TRAVAIL

L'ASST plaide en faveur d'un partenariat avec les chefs d'entreprises

Au terme des journées portes ouvertes, le président de l'Association sport et santé pour tous (ASST) a souhaité travailler désormais en partenariat en vue de lutter contre les problèmes de santé qui affectent les milieux professionnels.

Organisées sur les thèmes : « Les problèmes de santé les plus courants en milieu de travail : causes, conséquences et solutions », les journées portes de l'ASST ont pris fin le 7 novembre. Elles ont permis d'informer les décideurs à tous les niveaux sur les véritables fléaux qui nuisent à la santé des travailleurs. Après la première expérience, l'association veut jouer un rôle d'impulsion, de contribution et d'implication très importante dans la lutte contre les problèmes de santé au travers des activités physiques.

« *Nous disons ce que nous pouvons faire. Il ne reste qu'au milieu de travail à nous faire des propositions. Nous pouvons travailler en partenariat. Au sein des entre-*

prises, nous pouvons détecter les personnes qui ont déjà des facteurs de risques de maladies. Nous pouvons citer le cas de l'hypertension. Un hypertendu marche. Mais le jour qu'il va s'écrouler sera un problème. Il y en a qui ont mal au dos. Nous pouvons intervenir avant que ce mal de dos ne se transforme en hernie discale. Ce mal au niveau du dos n'est pas médical mais plutôt dû à une faiblesse musculaire. Nous intervenons avant la maladie », a commenté Didier Georges M. Pambet, président de l'association. L'ASST veut se mettre à la disposition pour la mise en application d'un programme de santé dans leurs structures. Selon les études qu'elle a menées, elles a décelé les avantages que les décideurs et les employés pourront tirer une fois la prise en charge est assurée. Parmi les avantages énumérés pour l'employeur et l'entreprise : une diminution du taux d'absence, une baisse de dépense de santé, un accroissement de la qualité des pro-

duits et services, la stabilisation voire diminution des primes d'assurances, l'amélioration de la communication et de la coopération au sein du travail et bien sûr une augmentation de la satisfaction au travail.

L'employé tirera profit d'une capacité d'adaptation au stress, des meilleures conditions physiques et de santé, de l'amélioration de la performance au travail, l'efficacité organisationnelle, la disponibilité et productivité vont croître et l'espérance de vie deviendra plus grande.

Notons que l'ASST est une association congolaise qui veut contribuer au bien-être et à la santé des générations présentes et futures par l'acquisition des connaissances fondamentales. Elle élabore des politiques et programmes de promotion de la santé, assure la prévention et la prise en charge des maladies non transmissibles par l'activité physique et la diététique, faisant ainsi la promotion des traitements non médicamenteux des maladies.

J.G.E.

34^e SOMMET DE L'AIMF

Kinshasa gagne le pari et fait honneur à la RDC

Cette énième rencontre internationale organisée par la ville-province a consolidé la notoriété de la RDC, en tant que pays fréquentable sur les plans politique, social, sanitaire, etc. ainsi que sur sa capacité de recevoir ce genre de meeting.

Les rideaux sont tombés, le 6 novembre, sur les travaux de la trente-quatrième assemblée générale de l'Association internationale des maires francophones (AIMF). Pour clôturer ces assises, les participants ont été conviés à une cérémonie solennelle présidée par le chef de l'Etat congolais, Joseph Kabila, à la Cité de l'Union africaine.

Dans son discours de circonstance, le président de la République a apprécié la qualité des recommandations prises lors de ces travaux de Kinshasa, lesquelles ne manqueront pas, selon Joseph Kabila, d'impacter positivement la vie des millions de personnes vivant dans les villes de différents pays à travers le monde qui ont le Français en partage.

Le chef de l'Etat congolais, qui a félicité toutes les délégations qui ont fait le déplacement de Kinshasa, a particulièrement salué la détermination de la présidente de l'Aimf, Anne Hidalgo, d'organiser la rencontre de cette association à Kinshasa, malgré la peur suscitée à travers le monde par la présence de l'épidémie d'Ebola sur la terre congolaise, plus précisément à Djera, province de l'Equateur.

Joseph Kabila a également profité de cette occasion pour rassurer les Congolais et le monde entier sur la circonscription et la maîtrise de cette épidémie. Le chef de l'Etat a également noté que la RDC est prête à exporter son expérience et son expertise, étant donné que le pays a surmonté sept fois le défi que l'épidémie d'Ebola lui a imposé.

Une solidarité agissante

De l'avis du président de la RDC, la grand-messe de l'Aimf organisée à Kinshasa devra servir de base à une coopération plus sincère, franche et constructive entre les villes et capitales où l'on parle Français. Le souhait, pour Joseph Kabila, est de

voir les recommandations de ces assises favoriser une bonne gouvernance locale. Le président en exercice du sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie a, en outre, insisté sur l'attachement de la RDC à la Francophonie. Abordant les thèmes traités au

RDC du quatorzième sommet de la Francophonie, la ville-province de Kinshasa vient de gagner le pari, en organisation la trente-quatrième assemblée générale de l'Aimf. Cette fête des maires et élus locaux du monde francophone a été, a n'en point douter, une réussite sur la grande majorité d'aspects sinon, tous. « *Merci au gouverneur de Kinshasa parce qu'il nous offre une occasion magnifique de nous retrouver dans sa ville...*

go, touchent à l'existence même de l'humanité des villes et à son devenir ainsi qu'à l'interchangeabilité des rapports et des modes de vie sur un espace devenu planétaire. Le maire de Kinshasa a, par ailleurs, salué la paix retrouvée en RDC, qui a permis au pays d'être fréquentable et d'organiser les différentes rencontres internationales au cours des dernières années. « *Je saisis la même opportunité pour rendre un hommage mérité*

a également salué la détermination de la présidente de l'Aimf sur la tenue de cette trente-quatrième assemblée générale en Afrique, particulièrement, à Kinshasa, malgré les rumeurs qui ont entouré l'épidémie d'Ebola qui sévissait à l'Equateur et la peur que cette maladie suscitait.

Restructuration du bureau de l'Aimf

Le maire de Kinshasa, André Kimbuta Yango, assumera désormais la vice-présidence de l'Aimf. Ses



L'attitude de satisfaction des participants/Photo Francis Wambole

cours de cette assemblée générale de Kinshasa, Joseph Kabila a noté, faisant allusion au sujet lié à l'environnement, que la RDC revendique une place au soleil, entant que pays qui dispose du deuxième poumon vert mondial, après le Brésil, avec la forêt d'Amazonie.

Kinshasa, capitale de la Francophonie

Deux ans après l'organisation par la

Merci pour cet accueil, nous avons trouvé ici des conditions idéales de travail », a souligné la présidente de l'Aimf, le maire de Paris, Anne Hidalgo, dans son allocution d'ouverture des travaux.

Sur le plan contenu, cette assemblée générale a été précédée par trois journées de réflexion et d'échanges qui, comme l'avait noté le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, André Kimbuta Yan-

te à son excellence monsieur le président de la République Joseph Kabila, dont l'engagement et l'action en faveur du retour de la paix et de la stabilité dans notre pays a créé un environnement serein et propice à l'organisation et à la tenue au Congo des grands rendez-vous internationaux à l'exemple de notre Assemblée générale », a souligné le maire de la capitale congolaise, qui

collègues ont jeté le dévolu sur lui à l'issue de l'élection organisée le 6 novembre en marge des travaux de l'assemblée générale qui se sont tenus au Grand Hôtel Kinshasa.

À l'issue de cette élection, Anne Hidalgo conserve sa place alors qu'elle sera secondée par quatre vice-présidents dont André Kimbuta Yango et le maire de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé.

Lucien Dianzenza

MINERAIS DE SANG

Soutien aux efforts d'assainissement des approvisionnements dans des zones de conflits

La stratégie préconisée par l'Union européenne s'appuie sur des facilités accordées aux entreprises qui souhaitent s'approvisionner de manière responsable et l'encouragement des échanges licites.

L'Union européenne (UE) entend soutenir les efforts engagés pour garantir que les approvisionnements en minerais originaires des zones de conflits bénéficient aux populations. La détermination a clairement été signifiée au huitième Forum sur les chaînes d'approvisionnement responsable en minerais organisé à Kinshasa du 3 au 5 novembre par la Conférence internationale sur la Région des grands lacs (CIRGL), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'ONU avec l'appui du gouvernement congolais.

Une délégation de l'UE composée de représentants du Service européen d'action extérieure et de la Commission européenne a, en effet, participé à ces travaux. Pour l'UE, ces assises ont été l'occasion de rappeler la stratégie proposée en mars pour mettre un terme à l'utilisation des recettes de l'exploitation minière à fin de financement des conflits armés. L'objectif est, selon cette structure européenne, que, grâce à l'ensemble des mesures proposées, les groupes armés sévissant dans des zones de conflits soient moins à même de financer leurs

activités à l'aide de l'extraction et du commerce de minerais.

Deux principes majeurs

La stratégie préconisée par l'Union européenne repose sur deux grands principes. Il s'agit de faciliter la tâche aux entreprises qui souhaitent s'approvisionner de manière responsable en étain, tantale, tungstène et or ; et d'encourager les échanges licites.

Selon l'UE, cette initiative se fonde sur le consensus partagé par les entreprises, la société civile et les gouvernements des pays membres de l'OCDE, qu'il est nécessaire d'aider les populations locales à bénéficier de leurs ressources naturelles.

Le mécanisme européen d'autocertification

Dans un communiqué publié par la délégation de l'UE en RDC, il a été noté que la Commission européenne a, en ce sens, proposé un projet de règlement instaurant un mécanisme européen d'autocertification. Ce dernier consiste, a-t-on noté, pour les entreprises européennes important étain, tantale, tungstène et or à exercer un « devoir de diligence », en organisant leurs achats et ventes conformément aux principes définis par l'OCDE dans son guide sur le devoir de diligence.

Le but poursuivi est, selon cette source, que l'information des utilisateurs finaux en soit facilitée et que les importateurs européens puissent plus facilement s'assurer que leurs chaînes d'approvisionnement sont « propres ».

En plus, l'UE se propose aussi de publier chaque année une liste des « fonderies et affinerie responsables ». Cette idée viserait à les inciter à rendre davantage compte de leurs activités, et ainsi accroître la transparence dans la chaîne d'approvisionnement. Cette initiative comporte également des mesures d'incitation visant notamment, dans le cadre des marchés publics, les entreprises vendant des produits tels que des téléphones portables, des imprimantes et des ordinateurs contenant de l'étain, du tantale, du tungstène ou de l'or, des actions de sensibilisation des acteurs concernés, la reconnaissance des efforts entrepris, la mobilisation des Etats membres de l'UE.

Lucien Dianzenza

PARTENARIAT

Ados Ndombasi et Gilles Morin redéfinissent la charte de Toseka

Dans la perspective heureuse d'ériger le festival international d'humour de Kinshasa en modèle économique au-delà du spectacle, les deux partenaires circonscrivent désormais sa philosophie autour de cinq axes.

Ados Ndombasi et Gilles Morin ont tour à tour mis à jour les chevaliers de la plume et ceux de la presse en ligne sur les avancées réalisées depuis l'annonce du partenariat Toseka-Juste pour rire faite en septembre dernier. Les résultats des contacts opérés jusqu'ici évoqués dans les détours de cet entretien tenu le 6 novembre au Théâtre de Verdure ont traduit la volonté manifeste des deux entités fortes de faire du Festival international d'humour de Kinshasa un événement exceptionnel. Pour s'en assurer, il devra s'articuler autour de cinq piliers dont le volet artistique est présenté comme fondamental. De façon définitive, Toseka devrait concourir à relever le niveau des humoristes locaux quitte à œuvrer pour constituer une génération prochaine encore plus performante. Cette ambition, ainsi que l'a soutenu le directeur général Europe de Juste Pour Rire, Gilles, ne peut être mieux portée que par Ados, le coordonnateur

général du Festival international d'humour de Kinshasa. Au vu de son ampleur, a-t-il ajouté, Toseka se doit d'être rentable et de générer un impact économique auprès des différents opérateurs mis à contribution. D'ajouter qu'une approche plus touristique est à bâtir car l'événement est tenu pour une base formidable sur laquelle il conviendrait de miser quitte à faire de Kinshasa une ville attractive, la décroisonner. Créer un rayonnement fort aux niveaux régional et continental mais aussi par-delà, faire en sorte d'ériger Toseka en une manifestation incontournable qui participe au renouveau de l'image de la RDC.

Par ailleurs, le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie déjà manifeste reste un atout de taille pour l'avenir. Et, au-delà de l'aspect politique, intégrer Toseka dans le circuit francophone s'avère important dans la visée de l'émergence des humoristes congolais et de l'exportation de la culture congo-



Ados et Gilles en pourparlers avec le ministre de la culture Baudouin Banza Mukalay

laise. À noter ici que « la culture est le ciment d'une société qui de surcroît, comme celle de la RDC, se construit ». Quant au volet social sur lequel Toseka ne devrait pas faire l'impasse, il passe par « amener le rire là où l'on ne s'y attend pas mais l'on en aurait le plus besoin ». Ce serait donc là l'occasion de faire le tour des orphelinats, homes de vieillards, écoles, etc.

Les valeurs Toseka ainsi brossées dans ses grandes lignes, il

est paru également opportun d'évoquer les toutes prochaines échéances de son calendrier. L'activité la plus proche est l'atelier qu'animerait Kody du 1er au 5 décembre au Collège Boboto. Le métier de comédien, la mise en scène, la voix et la posture font partie des angles de travail qui seront abordés avec à la clé un spectacle programmé au Centre Wallonie-Bruxelles en guise de restitution, le 6 décembre. Au reste, une remise à niveau est

également envisagée à partir de janvier pour l'équipe Toseka de sorte à la rendre plus apte à répondre aux nouvelles attentes que s'assigne l'événement.

Par ailleurs, il convient d'incorporer dans le travail abattu en ce moment pour la configuration artistique et les discussions sur la programmation. Ces sujets seront inscrits dans la conférence de presse à venir prévue pour le 2 février.

Nioni Masela

DOING BUSINESS

Plus d'une heure d'échanges entre Kinshasa et Washington sur la méthodologie

Quelques jours avant la tenue de l'atelier de restitution des résultats du Doing Business, les autorités congolaises et les services de la Banque mondiale (BM) étaient reliés en vidéoconférence pour les éclaircissements nécessaires sur les critères d'évaluation du rapport 2015, selon les révélations du Comité de pilotage sur l'amélioration du climat des affaires et des investissements (CPCAD).

Du côté congolais, le vice-ministre des Finances a exprimé officiellement les inquiétudes de la RDC. En effet, Kinshasa a constaté l'absence de corrélation entre les réformes initiées et retenues par la BM et le classement général du pays dans ce rapport 2015. Et cette réalité ne peut être éludée même si, dans ce même rapport, la RDC a noté avec une pointe d'optimisme sa présence encourageante dans le top dix des meilleurs pays réformateurs du monde sur le plan du climat des affaires.

Les experts de la BM ont tenu à leur tour à apporter à Kinshasa tout l'éclairage possible sur la nouvelle méthodologie. Comme nous l'évoquons dans notre dernière livraison, la méthode d'évaluation des critères a connu des changements plus qualitatifs. Les échanges ont permis de mettre un accent particulier sur les domaines toujours couverts et les innovations. Un accent particulier a été marqué sur une vingtaine de cas se rapportant à plusieurs indicateurs qui ont subi des changements mineurs et majeurs. Dans les modifications majeures, il y a l'accès au crédit et la protection des investisseurs. L'on constate globalement un élargissement de leur évaluation pour réunir plus d'informations. Quant aux modifications mineures, les changements ont porté essentiellement sur les paiements de taxes et impôts, l'exécution des contrats et le permis de construire. Pour 2016, il est prévu des nouveaux changements dans la publication du prochain rapport. Tout le monde est d'accord sur les efforts fournis par la RDC dans plusieurs indicateurs, notamment la création d'entreprise, le raccordement à l'électricité, l'accès au crédit, la protection des investisseurs et le paiement des impôts. Les changements attendus toucheront essentiellement quatre indicateurs. Comme premier critère, il y a le transfert de propriété avec une couverture plus large des systèmes de gestion des terres et de la résolution des conflits relatifs aux questions foncières. Le deuxième critère est le permis de construire. Les experts ont confirmé leur détermination à tenir compte des meilleures pratiques en matière de réglementation de la construction. Quant au troisième critère, l'on a cité le raccordement à l'électricité qui connaîtra à son tour une évaluation plus rigoureuse se référant à la fiabilité de l'approvisionnement en électricité. Le paiement des taxes et impôts, quatrième critère, devra aboutir à une meilleure évaluation à travers certaines mesures comme les audits fiscaux, les remboursements et les recours en matière fiscale. Enfin, le cinquième critère se rapportant à l'exécution des contrats s'étendra à l'évaluation de la qualité judiciaire et l'infrastructure des tribunaux.

Laurent Essolomwa

TRACE MUSIC STARS

Un concours panafricain de musique mobile

La compétition musicale sera conjointement organisée par Mahindra Comviva, leader mondial en fourniture de solutions de mobilité et TRACE TV, l'une des principales chaînes musicales.

Trace Music Stars sera lancé dans toutes les zones d'Afrique couvertes par Airtel. La finale de cette compétition musicale est prévue en mars 2015. Les participants auront la possibilité de remporter la somme de 30 000 euros et d'enregistrer un album avec Universal Music. Le ou la gagnante se rendra à New York



pour y recevoir les conseils de l'auteur, interprète et producteur de disques de R'n'B et de hip-hop américain AKON. TRACE Music Stars, indique un communiqué de presse sera une campagne de marque à grande échelle et un service musical à valeur ajoutée réservés aux abonnés d'Airtel. Le concours musical, explique-t-on, est basé sur un serveur vocal interactif et offre aux abonnés une chance de devenir la nouvelle star de la chanson de leur pays, voire de toute l'Afrique et du monde entier, sans avoir à passer par la voie onéreuse des castings traditionnels. Pour ce faire, les participants auront la possibilité de s'entraîner sur un karaoké sur téléphone qui notera leur performance. S'ils obtiennent une mauvaise note,

fait-on savoir, les concurrents pourront réessayer sans avoir à faire de longues queues.

Révolutionner le marché africain de la musique

Interrogé au sujet de cette initiative, « Mahindra Comviva a toujours voulu révolutionner le marché africain de la musique en proposant du contenu localisé, en repérant des artistes et des labels indépendants et en diffusant de la musique dans toute la région. En Afrique, les services musicaux représentent en moyenne 40 % du chiffre d'affaires en contenu téléchargeable des opérateurs. Afin de répondre aux tendances en constante évolution et de fidéliser ses clients, notre entreprise propose sans cesse de nouveaux services innovants comme Karaoke, du contenu musical généré par l'utilisateur et la tonalité personnalisée. Le partenariat avec TRACE et Airtel témoigne de nos efforts pour devenir le numéro un de l'espace musical numérique » a expliqué Atul Madan, Directeur des Services numériques de Mahindra Comviva. Pour sa part, le PDG de TRACE, Olivier Laouchez, a déclaré : « Nous sommes heureux de nous associer à Mahindra Comviva pour fournir une plateforme destinée à valoriser les jeunes. Cette initiative a pu voir le jour grâce à l'expertise inégalée de Mahindra Comviva en matière de musique numérique, à ses technologies VAS et à son excellente connaissance du marché africain. »

Des titres dans plus de 35 langues africaines

Mahindra Comviva, souligne-t-on, mise beaucoup sur son catalogue de musique numérique et ses composantes vidéo, vocales et textuelles. L'entreprise a collaboré avec plus de 110 fournisseurs de contenu locaux et internationaux, sociétés de gestion des droits d'auteur, artistes locaux, labels discographiques haut de gamme et sociétés de production de tout le continent. Ainsi, précise-t-on, elle possède les droits de titres uniques dans les catégories Afrique, Arabe et International et propose différents genres, notamment hip-hop, pop, inspiration, rumba, hiplife, hymnes de football, gospel, jazz, rock, reggae et rétro, dans plus de 35 langues africaines. Mahindra Comviva est une filiale de Tech Mahindra et fait partie du Groupe Mahindra qui a réalisé un chiffre d'affaires de 16,5 milliards USD. TRACE est un groupe multimédia qui se concentre sur deux des segments de divertissement les plus populaires auprès des jeunes : la musique et les célébrités sportives. La chaîne propose cinq formats de chaînes de télévision thématiques avec 18 versions localisées distribuées dans plus de 130 pays. Elle propose également des activités de radio FM, des services numériques et de téléphonie mobile et des événements spéciaux destinés aux fans de ses thématiques éditoriales. TRACE est détenue par Modern Times Group (75 %) et par ses dirigeants et son fondateur (25 %).

Patrick Ndongidi

CAN 2015

Florent Ibenge retient vingt-trois joueurs contre le Cameroun à Yaoundé

Le sélectionneur des Léopards de la RDC, Florent Ibenge Ikwange, a publié la liste de vingt-trois joueurs en perspective du match du 15 novembre 2015 à Yaoundé contre les Lions indomptables du Cameroun comptant pour la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2015. C'était le 7 novembre 2014 au siège de la Fédération congolaise de football association (Fecofa), au cours d'une conférence de presse. Cette publication de la liste des Léopards intervient quelques jours après celle des Lions indomptables du Cameroun par le sélectionneur allemand Finke.

Le sélectionneur de la RDC Florent Ibenge qui a rendu publique la liste des joueurs retenus pour ce match en déplacement pense que l'on doit avoir un mental fort pour aller s'imposer au Cameroun, et ne pas avoir la culture des gens qui perdent. « *Même si l'équipe est en reconstruction, dans tous les matchs depuis le début des éliminatoires, on rentre sur le terrain pour gagner. On ne va donc pas au Cameroun pour regarder Choupo-Moting et les autres* », a-t-il déclaré. À propos de la liste des vingt-trois retenus pour ce match, Florent Ibenge a indiqué qu'il n'a pas voulu bouleverser son groupe, préférant travailler dans la continuité. Il a tout de même effectué trois changements, avec la réintégration du défenseur central Joël Kimuaki du TP Mazembe,

le milieu défensif Cédric Makiadi de Werder Brême en Allemagne, et l'arrivée néo-latéral droit Eddy Ngoy du Daring Club Motema Pembe (DCMP) Emomo. Les trois joueurs écartés du groupe pour cette rencontre de Yaoundé sont Ebunga Simbi, Guy Lusadis de V.Club et Merikani Bolingi du TP Mazembe.

Sur cette liste, certains joueurs ne sont pas titulaires actuellement en clubs, et d'autres sont blessés. C'est le cas du capitaine des Léopards, Mulumbu remplaçant à West Bromwich Albion en Angleterre, de Mongongu aussi, ainsi que Chancel Mbemba qui est sorti presque à l'heure de jeu en match de Ligue des champions d'Europe entre Anderlecht et Arsenal. Florent Ibenge a rassuré par rapport à ces préoccupations, faisant un témoignage poignant en



Florent Ibenge Ikwange, sélectionneur de la RDC

faveur de Mulumbu : « *Youssouf (Mulumbu) avait perdu sa place lorsqu'il s'était blessé dans un match des Léopards et avait refusé de rentrer en Angleterre sur demande de son club afin de rester en sélection. Cela lui a valu une amende de 50 mille livres et il a perdu sa place de titulaire. Youssouf a eu une offre d'un club qui dispute la Ligue des cham-*

pions. Mais cette équipe tenait à ce que Mulumbu ne vienne plus en sélection. Et il a refusé et le transfert n'a plus été conclu ». Quant à Chancel Mbemba, le sélectionneur a affirmé qu'il va bien et en possession de tous ses moyens. « *C'est l'un des joueurs les plus utilisés à Anderlecht, il a livré toutes les rencontres du club et sa blessure contre Arsenal*

est totalement sans danger ».

Les vingt-trois joueurs retenus sont donc les gardiens de but Kidiaba Muteba (Mazembe), Kudimbana Nicaise (Anderlecht/Belgique) et Lomboto Hervé (V.Club) ; les défenseurs Mabele Bawaka (V.Club), Issama Mpeko (Kabuscorp/Angola), Cédric Mongongu (Evian TG/France), Chancel Mbemba (Anderlecht/Belgique), Gabriel Zakuani (Peterborough/D2 Angleterre), Jean Kasusula (Mazembe), Eddy Ngoy Emomo (DCMP) et Joël Kimuaki (Mazembe).

Les milieux de terrain du groupe sont Youssouf Mulumbu (West Bromwich Albion/Angleterre), Distel Zola (Chateauroux/L2 France), Cédric Makiadi (Werder Brême/Allemagne), Lema Mabidi (V.Club), Héritier Luvumbu Nzinga (V.Club), Neeskens Kebano (Charleroi/Belgique) et Jean Munganga (V.Club) ; les attaquants convoqués sont Mubele Ndombe (V.Club), Yanick Bolasie (Crystal Palace/Angleterre), Junior Kabananga (Cercle de Bruges/Belgique), Jérémie Bokila (Terek Grozny/Russie) et Cédric Mabwati (Osasuna/ D2 Espagne).

Martin Enyimo

AFRIQUE DE L'OUEST

La transition va durer une année au Burkina Faso

Les acteurs de la crise burkinabè ont fixé la durée de la période de transition pour une année. Les élections seront organisées en novembre 2015.

À ce jour, aucun nom n'est cité parmi les civils pour prendre la suite du lieutenant-colonel Isaac Zida. Il a été convenu entre différentes mouvances, les partis politiques, les dirigeants religieux et traditionnels et la société civile, de former « *un gouvernement de transition pour une période d'un an, et d'organiser des élections présidentielles et législatives d'ici à novembre 2015* », indique un texte préparé au sortir d'une réunion de trois chefs d'État ouest-africains missionnés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), les présidents ghanéen John Dramani Mahama, sénégalais Macky Sall et nigérian Goodluck Jonahan.

Le président actuel du Burkina Faso, Isaac Zida, s'est entretenu avec la délégation de la Cédéao, des modalités d'un transfert du pouvoir aux civils, moins d'une semaine après la chute de Blaise Compaoré. Le calendrier a été approuvé par la troïka qui a prié les différentes mouvances à trois candidats pour la présidence intérimaire.



Le président actuel du Burkina Faso, Isaac Zida

Noël Ndong

FOOT-TRANSFERTS

Les Ivoiriens Koffi Kouame et Roger Assale signent pour Mazembe

Le TP Mazembe vient de renforcer leur effectif par la signature de deux Ivoiriens en provenance de Sewe Sport de San Pedro de la Côte d'Ivoire, club adversaire d'Al Ahly en finale de la Coupe de la Confédération.



Kouamé et Assalé accueillis par le vice-président Floribert Konzi de Mazembe et le gardien de but Robert Kidiaba (photo www.tpmazembe.com)

Koffi Christian Raoul Kouame (23 ans) et Roger Claver Djapone Assale (21 ans) se sont donc engagés avec les Corbeaux du Katanga pour une durée de cinq ans, apprend-on. Le montant de ces deux transferts reste inconnu. Les deux internationaux ivoiriens présents dans le groupe du sélectionneur Hervé Renard des Eléphants ivoiriens rejoindront Mazembe après la finale de la C2 africaine. Après la signature de leurs contrats, ils se sont exprimés. « *TP Mazembe est un grand club africain, je suis heureux d'y être... je pense qu'avant de rejoindre mon nouveau club (Mazembe), je dois donner comme cadeau au Sewe Sports le trophée de la coupe de*

la Caf », a confié Koffi Kouamé. « *Comme tout joueur, mon ambition est de remporter des titres avec cette équipe... La pression qui m'attend à Lubumbashi ne m'effraie pas, je suis un joueur professionnel* », a pour sa part déclaré Roger Assalé.

L'entraîneur Patrice Carteron du TP Mazembe suit ces deux joueurs depuis le match de huitième de finale de la Ligue des champions entre Mazembe et Séwé Sport de San Pedro. Mazembe, se souvient-on, avait perdu à Abidjan par un but à deux, avant de s'imposer à Lubumbashi par un but à zéro et se qualifier pour la suite de la compétition, alors que Séwé Sport était reversé à la Coupe de la Confédération.

« *Je les (Kouamé et Assalé) ai repérés depuis notre match avec eux. On les a suivis depuis, ce sont des joueurs qui ont de gros potentiels. On était dans une année de transition, il me semblait vraiment très important de corriger et d'améliorer l'effectif. L'arrivée de ces deux internationaux est un début, et pourra être suivi dans quelques jours par d'autres joueurs qui feront plaisir à nos supporters. Les très bons joueurs congolais sont dans V.Club. Bien évidemment qu'on est intéressé par eux. Et ce serait une très bonne chose que de compléter l'effectif que par des joueurs internationaux* », a indiqué le technicien français Patrice Carteron à la presse.

M.E.

FORMATION

Le secteur agricole congolais bientôt visible à travers les blogs

Les travaux du séminaire de formation organisé par le Centre technique de coopération agricole rural (CTA) ACP-UE sur le web 2.0 à la faveur des différents acteurs du secteur agricole congolais se sont achevés le 7 novembre à l'institut Ucac-Icam sur une note de satisfaction pour les organisateurs.

Pendant cinq jours, les participants ont appris le maniement des outils courants permettant de publier ou d'échanger entre acteurs d'un ou plusieurs secteurs d'activités. Satisfait de ses résultats, Le directeur du Centre national de documentation et d'information scientifique et de l'innovation technique (CNDIST), Noé Emmanuel Mbemba, a rassuré que « Ce séminaire avait pour but de permettre aux participants de découvrir les aspects approfondis des vocables telles que les blogs, Google docs, alertes, skype, etc. Aujourd'hui nous venons de semer et selon la logique agronomique, la moisson ne va pas tarder », a-t-il ajouté. Organisé dans le cadre des activités du CTA en collaboration avec le ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique autour du thème « Opportunités d'apprentissage du Web 2.0 », ce séminaire a eu pour but de soutenir les acteurs agricoles des pays d'Afrique Caraïbe Pacifique à mieux accéder à l'information et leur permettre de posséder désormais un outil efficace pour booster leurs rendements et sortir du cloisonnement vis-à-vis des autres pays. Noé Emanuel Mbemba a, au nom de sa structure et de l'Agence nationale de valorisation des résultats de recherche (ANVARR) remercié tous ceux qui ont contribué à l'organisation du séminaire de Pointe-Noire, notamment le ministre, le chef de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique et le ministre Bruno Jean Richard Itoua qui s'est impliqué personnellement pour la réussite de cette deuxième session après celle de Brazzaville en juillet dernier.

« Je remercie tous ceux qui ont pensé à nous former sur les TICs mais seulement nous regrettons parce que dans les villages où nous exerçons nos activités il n'y a pas l'internet. Alors que nous devrions vulgariser ces techniques apprises auprès de ceux qui font l'agriculture dans le Congo profond. Voilà pourquoi nous sollicitons l'État congolais de penser à faire parvenir l'internet au moins dans tous les chefs-lieux des départements pour que nous puissions au moins organiser des séances de travail... », a souligné Françoise Omboud Ombé.

Charlem Léa Legnoki

HUMEUR

Le vrai visage des propriétaires des loyers

Ceci est un cri de cœur de nombreux locataires qui n'apprécient pas les agissements de certains logeurs. Par leur façon de se comporter, certains logeurs oublient qu'être locataire n'a rien d'avalissant et n'enlève rien à la dignité de l'homme. Il s'agit pour certains d'une étape de la vie avec l'espoir de devenir propriétaire un jour. D'autres locataires le sont par circonstance ou pour des raisons diverses : professionnelles, à la suite d'une catastrophe naturelle ou de bien d'autres contingences de la vie. S'ils pouvaient le comprendre, certains logeurs n'adopteraient pas ces attitudes qui frustreront leurs locataires au point de leur causer du stress lorsqu'arrive la fin du mois.

Mettons de côté les contrats tels que passés entre propriétaires de maisons et locataires. On sait combien souvent ces contrats verbaux ou tacites sont passés. Pour preuve, il n'est pas rare de voir un locataire être brutalement expulsé d'une maison sans qu'aucun préavis ne lui soit notifié par son logeur. C'est ici l'occasion de dénoncer le caractère dur de certains logeurs vis-à-vis de leurs locataires. Il n'est pas rare que de nombreux logeurs sortent leurs locataires dès qu'il y a un retard dans le paiement du loyer dont ils ne cherchent pas à comprendre les causes. « Tu dois payer ton loyer si non tu sortiras d'ici sans préavis. Sais-tu que le loyer a augmenté depuis deux jours. Vous continuez de négocier le sommeil chez moi sans payer le loyer », se permettent parfois de dire certains logeurs.

Des propos suivis d'actes tels que saisir des biens ou barricader les portes même si le montant dû n'équivaut pas à la valeur des objets saisis. Des locataires témoignent avoir été mis dehors même sous la pluie comme cela a été vécu récemment dans un quartier de l'une des villes congolaises.

Des locataires interrogés pensent que la politique de logements est un projet social d'une grande importance pourvu qu'elle cible toutes les catégories socio-professionnelles en faisant un examen minutieux sur les revenus des uns et des autres. La question doit préoccuper les conseillers locaux appelés à concevoir les politiques des villes. En attendant, peut-être faut-il engager un vrai débat sur la question pour dégager une politique conséquente en la matière.

Faustin Akono

ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE

L'Ong HELP Congo édifie les élèves sur l'importance de l'arbre

Une communication basée sur le rôle joué par l'arbre dans l'environnement a été faite le vendredi 7 novembre à l'endroit de quelques écoliers de Pointe-Noire par Jean Claude Tchizinga et Jean Raoul Banzenga, deux animateurs de HELP Congo, une association en charge de la protection des primates et de la faune sauvage.

Cette campagne de sensibilisation s'étendra sur plusieurs jours et concernera les écoles publiques et privées des départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Celle-ci s'inscrit dans le volet éducation environnementale de l'association HELP Congo. Cet échange a été marqué par une série des questions-réponses entre les élèves et les membres de l'association. Au centre : l'utilité des arbres pour la survie de l'espèce humaine d'une part et celle des animaux d'autre part. S'expliquant ainsi sur les objectifs de cette communication, Jean

Claude Tchizinga et Jean Raoul Banzenga ont indiqué qu'en dépit de ces échanges entreprises par l'association depuis l'année 2007 avec les élèves des écoles des départements de Pointe-Noire et du Kouilou, leur association a fait de la protection des primates et celle de la faune sauvage, plus particulièrement du chimpanzé et de la forêt, le milieu naturel de celui-ci, son cheval de bataille. Ainsi, HELP Congo a mis en place un vaste programme qui a permis de planter au Parc national de Conkouati-Douli, situé au Kouilou, plusieurs milliers d'arbres

dont la plupart font partie des espèces à croissance rapide et autres arbres indigènes comme les acacias de Madagascar, les xylopias, les eucalyptus, les vadous, les pandas, les niobés et autres. Et pour répondre aux besoins alimentaires, une variété d'autres arbres d'espèce fruitière ont été plantés à savoir : les agrumes, les corossoliers, les palmiers à huile, les manguiers, les avocatiers, les cocotiers, etc. Rappelons que l'association HELP Congo est créée en 1991 et est dirigée par Aliette Jamart. En plus de sa vocation de protection des primates et de la faune sauvage, l'association projette de planter des milliers d'arbres sur le polygone du village Loussala situé au Kouilou. Une façon de compenser ce qui est détruit par l'homme et de préserver l'habitat naturel.

Séverin Ibara

ÉLIMINATOIRE CAN-MAROC 2015

L'avenir des Diabes rouges se jouera le 15 novembre

La sélection congolaise affrontera le 15 novembre, l'équipe du Nigéria au complexe sportif de Pointe-Noire, en match comptant pour la cinquième journée des éliminatoires de la CAN-Maroc 2015. Ce match d'une importance capitale, pourra déterminer l'avenir du onze national congolais.

En cas de victoire, ce 15 novembre, contre le Nigéria, les Diabes Rouges seront qualifiés d'office. Voilà pourquoi, ce match est d'une importance capitale pour la sélection congolaise qui est priée de faire preuve d'un redoutable réalisme. Déjà deuxième du groupe A avec un total de 7 points, psychologiquement, l'équipe congolaise a un avantage sur les Nigériens, champions d'Afrique et huitième-finalistes de la dernière coupe du monde, grâce à sa victoire, 2-3, le 6 septembre dernier à Calabar.

C'est donc une équipe du Nigéria revancharde que les Congolais vont rencontrer à Pointe-Noire. Pour leur avant-dernière rencontre dans ce groupe A, Congolais et Nigériens ont un objectif commun : la victoire. Le seul résultat qui permettrait d'y croire encore pour la sélection du Nigéria et de se qualifier pour la sélection congolaise. Le match sera sans nul doute difficile pour les deux équipes même si lors de la première rencontre, le Nigéria s'est montré fébrile devant une équipe congolaise bien déterminée. Les Diabes Rouges sont actuellement sur une bonne dynamique qu'il ne faudrait pas stopper en se faisant surprendre comme contre l'Afrique du Sud.

Rappelons que pour ce match, les supporters congolais attendent



Les Diabes rouges déterminés à faire un bon résultat à domicile

une victoire de la part de leurs Diabes Rouges. Ainsi, pour bien préparer cette rencontre, les joueurs locaux s'entraînent depuis quelques jours au complexe sportif de Pointe-Noire. Ces derniers seront rejoints par les joueurs professionnels à partir du 10 novembre.

Historique des rencontres Nigeria-Congo

En 10 confrontations, la balance penche en faveur du Nigeria, victorieux cinq fois, contre deux défaites et trois matchs nuls. La première confrontation Nigeria-Congo remonte au 8 novembre 1970, à Ibadan, en match aller des éliminatoires de la CAN 1972, les deux équipes se sont séparées sur un score vierge de zéro but partout. Et le 22 novembre 1970, lors du match retour joué à Brazzaville, les Congolais avaient gagné 2-0 et se qualifient pour le second tour. Le 5 août 1972 à Lagos, les Nigériens éliminent les Diabes Rouges dans la course pour la Coupe du monde 1974 (2-1). Le but congolais étant l'oeuvre de Mbono Le sorcier. Ils font un match nul le 15 août, à Brazzaville (1-1) avec un but de

Minga "Pépé".

Pendant les éliminatoires de la CAN-Éthiopie 1976, le 13 juillet 1975 à Brazzaville, les Nigériens battent les Congolais, 1-0, grâce à un but inscrit à la 45^e seconde après le coup d'envoi de la partie. Et une autre victoire, le 27 juillet, à Lagos : 2-1. François Mpelé signe le but congolais.

Les deux équipes se sont encore retrouvées le 20 décembre 1992 à Pointe-Noire en match aller des éliminatoires de la Coupe du monde 1994. Score du jour : 1-0 pour le Nigéria. Au match retour, le 27 février 1993, à Enugu, les Nigériens confirment leur ascendant sur le Congo en l'emportant 2-0. Mais le 28 janvier 2000, à Lagos, lors de la phase finale de la CAN 2000, organisée conjointement par le Nigeria et le Ghana, le Congo réussit un véritable tour de force en contrainquant le Nigeria zéro but partout. Récemment, donc le 6 septembre dernier à Calabar, en match comptant pour la 1^{ère} journée des éliminatoires de la CAN-Maroc 2015, le Congo a battu le Nigéria 2-3. Quelle sera la couleur du prochain derby ? Rendez-vous le 15 novembre.

Hugues Prosper Mabonzo

MÉMORIAL PIERRE SAVORGNAN DE BRAZZA

L'ambassadeur du Sénégal à la rencontre du sergent Malamine Kamara

La diplomate sénégalaise Batoura Kane Niang, en grande dame non seulement diplomatique mais aussi culturelle, est venue le 7 novembre, s'imprégner de l'histoire du sergent Malamine Kamara et profiter également de cette occasion pour renforcer la coopération culturelle entre le Sénégal, et la République du Congo

S'il y a un fait historique que les gens ignorent c'est que grâce à la témérité, à l'intrépidité du sergent Malamine Kamara Brazzaville n'est pas le prolongement de Kinshasa. L'ambassadrice du Sénégal en République du Congo a voulu en savoir un peu plus sur cette histoire, sur la personnalité de ce sergent et sur l'apport que son pays peut apporter à ce haut lieu d'histoire et culture congolaise. Elle a été reçue par la directrice générale du mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, Belinda Ayessa, qui lui a expliqué que Malamine Kamara a marqué l'histoire de la fondation de Brazzaville, qu'est une grande figure du Sénégal et un digne fils de l'Afrique. « Je suis venue au mémorial Pierre Savorgnan de Brazza pour rendre hommage au sergent Malamine Kamara, parce que tout simplement le sergent Malamine était un fidèle ami et compagnon de Pierre Savorgnan de Brazza. Ce dont il s'agit ici c'est que le sergent Malamine a fait au Congo, ce qu'il représente dans ce mémorial et nous à notre niveau essaierons d'apporter par le canal de l'Etat



L'ambassadrice du Sénégal et la directrice générale du mémorial Pierre Savorgnan de Brazza lors de la visite guidée

du Sénégal tout ce que nous pouvons faire pour aider au renforcement de ce personnage et peser un peu sur le fonctionnement, sur la gestion de cet espace en apportant notre soutien. Notre contribution pourra aider à valoriser ce temple qui est un lieu de souvenir, de pèlerinage pour les Sénégalais mais aussi pour les Congolais.»

La directrice générale du mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, Belinda Ayessa, s'est dite touchée par les mots que l'ambassadrice a prononcés d'abord à son endroit, puis à l'espace dont elle a la charge. Elle a saisi cette opportunité pour rap-

porter que tous les petits Congolais, notamment ceux qui sont passés par l'école primaire, connaissent le sergent Malamine Kamara, fidèle compagnon de Pierre Savorgnan de Brazza. C'est grâce à la témérité, à l'intrépidité de ce sergent que Brazzaville n'est pas le prolongement de Kinshasa. C'est donc le moment de rappeler ici que le Congo doit beaucoup à se digne fils du Sénégal.

En effet, a-t-elle poursuivi, lorsque l'explorateur Stanley a pris possession de la rive gauche du fleuve Congo, il voulait aussi s'installer sur la rive droite, donc dans l'actuelle République du Congo et c'est le sergent Malamine Kamara qui l'a

repoussé. « Le sergent Malamine Kamara était le fidèle compagnon, allié de Pierre Savorgnan de Brazza. Il a vécu à Brazzaville pendant deux ans. Il a appris à parler une langue de chez nous, le téké, et il a servi d'interprète à Savorgnan de Brazza. Il est important de souligner que l'explorateur de Brazzaville, lors de sa dernière mission en 1905 est tombé malade et a été rapatrié au Sénégal où il a trouvé la mort... »

L'appel de l'ambassadrice du Sénégal au chef de l'Etat congolais

Profitant de cette visite, l'ambassadrice du Sénégal en République du Congo, Batoura Kane Niang, a lancé un vibrant appel au chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, pour que soit hissé le drapeau sénégalais au mémorial Pierre Savorgnan de Brazza. « C'est très important pour le peuple sénégalais et son pays. Je voudrais lancer un appel au président de la République du Congo pour que soit hissé le drapeau sénégalais au mémorial Pierre Savorgnan de Brazza en hommage au sergent Malamine Kamara. Je souhaite très vivement que le drapeau du Sénégal puisse flotter aux côtés des drapeaux congolais, algérien, gabonais, français et italien. »

Puis avant de s'en aller, elle a écrit sur le Livre d'or du mémorial : « C'est avec beaucoup d'émotions et de fierté que j'ai visité le

mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, ami et fidèle compagnon du sergent Malamine Kamara qu'il avait recruté à Dakar. (...) je me suis fait le devoir de venir m'imprégner de l'histoire du sergent Malamine Kamara à côté de Pierre Savorgnan de Brazza. De ce que j'ai vu et entendu, je suis profondément ému et me suis désormais sentie « congolaise », car sans notre aïeul, Brazza ne serait pas », a-t-elle signé.

Qui est le sergent Malamine Kamara et qu'a-t-il fait ?

Il avait été recruté à Dakar le 10 janvier 1880, lorsque de Brazza en était à sa deuxième expédition. De Brazza laisse ce fidèle et remarquable collaborateur comme premier chef de poste de ce qui sera, cent vingt-cinq ans après, la vivante et moderne capitale du Congo. Malamine était un laprot sénégalais, mais à coup sûr le meilleur des laprots.

Amené de Dakar au Gabon par de Brazza, il avait accompagné l'explorateur dans plusieurs voyages. Il connaissait particulièrement la région du Congo, qu'il avait parcouru soit avec de Brazza, soit avec le père Augouard, des missions françaises. Comme la plupart de ses compatriotes, Malamine joignait à une intrépidité rare, une robuste santé.

De plus, il avait pour de Brazza un dévouement absolu. Ce fidèle compagnon de Brazza mourut à Gorée en 1886.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Vers un Commonwealth francophone ?

À la veille du Sommet de la Francophonie qui se tiendra à la fin de ce mois à Dakar il n'est pas inutile, me semble-t-il, de réfléchir à ce que pourrait devenir dans les années à venir la vaste communauté des peuples ayant la langue française en partage. La cascade d'événements majeurs à laquelle nous assistons depuis des mois et plus encore sans doute le rééquilibrage des rapports entre les grandes puissances qui se dessine plaide en tout cas fortement pour une telle évolution.

Le défaut principal de la Francophonie, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, est de n'exercer aucune influence réelle sur le cours de l'Histoire. Si elle a une présence effective dans le domaine des arts et des lettres, elle n'en a guère en revanche sur le plan diplomatique. Ceci parce que personne, jusqu'à présent, n'a semblé considérer que le puissant groupe des pays francophones, s'il était plus uni, plus cohérent, pourrait jouer un rôle effectif dans la remise en ordre de la gouvernance mondiale.

La France, pourtant, dont la langue est le commun dénominateur de la Francophonie, aurait tout à gagner à un semblable ajustement. Frappée de plein fouet par une crise qu'elle ne semble pas en mesure de surmonter seule, elle perd peu à peu

l'influence qu'elle avait acquise au sein de l'Union européenne ; ceci pour le plus grand profit de sa rivale de toujours, l'Allemagne, qui a regagné ses galons de grande puissance en faisant intégrer au sein de cette communauté la plupart des anciens satellites occidentaux de l'Empire soviétique. La seule façon pour la France de demeurer une grande puissance est de fédérer les pays ayant le français en partage, tout particulièrement ceux de l'Afrique francophone.

Les pays africains francophones, de leur côté, ont intérêt à jouer la même carte dans la mesure où celle-ci leur conférerait une véritable influence au sein de la communauté des nations qu'ils n'ont pas et ne pourront pas avoir tant qu'ils agiront en ordre dispersé comme c'est le cas aujourd'hui. Ayant entrepris de se regrouper au sein des deux grandes entités économiques et financières que sont la Cédéao en Afrique de l'Ouest et la Cédéac en Afrique centrale, ils tireraient individuellement et collectivement un grand bénéfice de ce rapprochement. Leur voix serait alors nettement mieux perçue au sein des Nations unies et des institutions de la gouvernance mondiale telles que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

Si, de surcroît, la direction de la Francophonie

se trouvait confiée à une personnalité africaine reconnue et respectée, la France et ses partenaires s'imposeraient sans coup férir parmi les groupes de nations qui, tout naturellement, ont leur mot à dire dans la conduite des affaires du monde. Alors, effectivement, le français servirait de lien politique aux nombreux peuples qui parlent cette langue.

Ceci étant dit, et à supposer qu'un tel projet soit retenu à Dakar par la communauté francophone, il resterait à définir concrètement les modalités d'une telle coopération. Une tâche difficile, voire même insurmontable en apparence, étant donné les différences politiques et diplomatiques existant entre les pays de la zone francophone. Mais une tâche qui n'est pas impossible si l'on prend comme modèle le Commonwealth britannique dont la Grande-Bretagne et ses alliés ont su faire un ensemble cohérent et puissant.

Sans aller jusqu'à imaginer que la communauté francophone s'organise ainsi, il me paraît évident que tout devrait être mis en œuvre sans tarder pour lui donner le poids politique qui lui manque aujourd'hui. Nous saurons dans quelques jours si cet avis est partagé ou si la Francophonie poursuit son petit bonhomme de chemin sans rien changer à ses méthodes.

Jean-Paul Pigasse